

SICAV de droit français

STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE

RAPPORT ANNUEL

au 30 décembre 2024

Société de Gestion : APICIL ASSET MANAGEMENT

Dépositaire : CACEIS Bank

Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés

APICIL ASSET MANAGEMENT - 20 rue de la Baume - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	15
3. Rapport sur le gouvernement d'entreprise	16
4. Rapport de gestion	18
5. Informations réglementaires	20
6. Certification du Commissaire aux Comptes	25
7. Comptes de l'exercice	32
8. Annexe(s)	97
Information SFDR	98

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Stratégie Rendement Responsable - Part P (FR0000016172)

Nom de l'initiateur du PRIIP: APICIL Asset Management, société de gestion (« SGP ») appartenant au groupe APICIL

Code ISIN : PART FR0000016172

Site Internet de l'initiateur du PRIIP : www.apicil-asset-management.com

Appelez le : +33 (0)1 55 31 24 00 pour de plus amples informations sur ce produit.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de APICIL Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

APICIL Asset Management est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP98038 et réglementée par l'AMF.

Ce Produit est autorisé à la distribution en France.

Date de production du DIC : 01/01/2023

Date de révision du DIC : 01/10/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**TYPE**

Ce produit est un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'une société civile d'investissement à capital variable (SICAV) et soumis aux dispositions de la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

DURÉE

Ce produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

L'assemblée générale extraordinaire peut, sur proposition du Conseil d'administration, décider de la dissolution du Produit avant échéance. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des actions ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimal réglementaire.

OBJECTIFS

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance internationaux.

Indicateur de référence : aucun.

Objectifs de gestion : L'objectif de gestion consiste à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance annualisée supérieure à €STR + 1,5 %, nette des frais de gestion réels, par le biais d'une gestion discrétionnaire essentiellement mise en œuvre sur de la gestion obligataire internationale intégrant une approche extra-financière dans la sélection des titres.

La gestion de la SICAV n'est pas corrélée à celle d'un indicateur de référence. L'indicateur de référence €STR + 1,5 % capitalisé est un indicateur de comparaison a posteriori. Par conséquent, la performance de la SICAV peut s'éloigner durablement de celle de son indicateur de référence.

Stratégie d'investissement : La stratégie d'investissement repose sur une approche à la fois en fonction des scénarios macroéconomiques envisagés par l'équipe de gestion et de la sélection des valeurs obligataires en euros ou en devises. L'OPCVM investit essentiellement dans des obligations en euros ou en devises, émises par des états ou des entreprises dont la notation est "Investment Grade" ainsi que dans des obligations spéculatives en euros ou en devises, émises par des états ou des entreprises.

Caractéristiques extra-financières : Le fonds promeut des caractéristiques extra-financières à travers un processus d'analyse et d'intégration de critères ESG dans la sélection des titres et de l'application de la politique d'exclusion de la société de gestion. Pour accéder à plus d'informations concernant la Politique Finance Durable et la Politique d'Exclusion, se référer au site internet de la société de gestion.

L'approche extra financière « Best in universe » retenue, consiste à sélectionner les entreprises les mieux notées d'un point de vue ESG (Environnement, Social et Gouvernance) indépendamment de leur secteur d'activité. L'application du processus ESG, fondé sur 3 piliers : exclusions normatives, exclusions sectorielles et évaluation de la performance ESG, a pour objet de réduire l'univers d'investissement de manière significative (réduction d'à minima 20 % de l'univers initial). Cette réduction de l'univers d'investissement contraint les choix d'investissement aux entreprises les plus performantes sur les critères ESG selon l'analyse de la société de gestion. La prise en compte des éléments extra-financiers nous permet de réaliser une meilleure appréciation du couple rendement/risque de durabilité des émetteurs ainsi qu'une plus juste évaluation de la prime de risque. Afin d'évaluer la performance extra-financière des titres dans les portefeuilles, le gestionnaire s'appuie sur les notations ESG de MSCI ESG (notation principale) et Ethifinance Spread Research (notation secondaire).

Les principales limites méthodologiques de l'évaluation de la performance extra-financière de l'OPC sont donc celles auxquelles MSCI ESG et Ethifinance Spread Research sont confrontés, en particulier les hypothèses retenues dans les modèles, la disponibilité et la qualité des données extra-financières.

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088, dit "SFDR".

À ce jour ce FCP ne s'engage pas à investir dans une proportion minimale d'investissements dans des activités économiques pouvant être considérées comme durables au sens du Règlement Taxonomie et qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique définis par ce dernier. A ce titre, l'alignement du portefeuille de l'OPC avec le règlement Taxonomie n'est à ce jour pas calculé. Les activités économiques qui ne sont pas reconnues par le Règlement Taxonomie, ne sont pas nécessairement nuisibles à l'environnement ou non durables.

Les filtres extra-financiers cités ci-dessus ne s'appliquent pas aux obligations vertes ou sociales¹. Par conséquent, les obligations durables sont admises dans le fonds une fois leur projets verts et/ou

¹Les obligations vertes ou sociales sont des obligations dont le produit d'émission est utilisé exclusivement pour financer ou refinancer des projets verts ou des projets ayant des effets sociaux positifs, respectant les quatre principes clés des « Social Bond Principles ».

sociaux validés. Ces projets sont analysés selon 4 grands principes : l'utilisation des fonds récoltés, le processus de sélection et évaluation des projets, la gestion des fonds récoltés et le reporting.

Affectation du résultat : Stratégie Rendement Responsable est un OPCVM de capitalisation (résultat net et plus-values réalisées).

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank.

Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet : www.apicil-asset-management.com. Ces documents ainsi que la valeur liquidative peuvent être adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : am_distribution@apicil-am.com). Ces documents sont disponibles en français. Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.apicil-asset-management.com ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir résilier facilement votre produit, ou de devoir le résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles possibles liées aux futurs résultats se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'OPC n'est pas garanti en capital. Les risques suivants peuvent ne pas être bien appréhendés par l'indicateur : risque de contrepartie, risque de crédit spéculatif, risque de liquidité, risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 170 €	8 570 €
	Rendement annuel moyen	-18,33 %	-5,01 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 110 €	9 300 €
	Rendement annuel moyen	-8,87 %	-2,37 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 070 €	10 160 €
	Rendement annuel moyen	0,68 %	0,53 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 920 €	10 630 €
	Rendement annuel moyen	9,22 %	2,06 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 06/2019 et 06/2022.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 01/2016 et 01/2019.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 09/2021 et 09/2024.

QUE SE PASSE-T-IL SI APICIL ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de la Société de Gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit, le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que 10 000 € sont investis, qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coût total	117 €	361 €
Incidence des coûts annuels*	1,17 % chaque année	1,18 % chaque année

*L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, dans le cas du scénario intermédiaire, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,70 % avant déduction des coûts et de 0,53 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée.	0 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	0 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	0,86 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	86 €
Coûts de transaction	0,31 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	31 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	La part variable des frais de gestion représentera 20 % TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance de la Sicav et celle de l'indice €STR capitalisé majoré de 3 %.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE?

La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans et s'explique par une exposition principalement aux obligations. L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans la rubrique « informations pratiques » de la partie « En quoi consiste ce produit ? ». Une sortie avant la période d'investissement recommandée pourrait avoir un impact sur la performance attendue.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé ce produit. Il peut également s'adresser à APICIL Asset Management via la rubrique « Traitement des réclamations » du site internet accessible à l'adresse suivante www.apicil-asset-management.com ou bien adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à APICIL Asset Management, Service Réclamations 20 rue de la Baume CS 10020 75383 Paris Cedex 08.

En cas de désaccord persistant, l'investisseur a la faculté de recourir au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou via internet : <http://www.amf-france.org> rubrique « le Médiateur ».

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Produit dispose de moins cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : [https://www.apicil-asset-management.com/nos-fonds/](http://www.apicil-asset-management.com/nos-fonds/).

Vous pouvez prendre connaissance des calculs des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur le site internet accessible au sein de la rubrique "Informations réglementaires" sur la page d'accueil du site [https://www.apicil-asset-management.com](http://www.apicil-asset-management.com).

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Stratégie Rendement Responsable - Part I (FR0013510286)

Nom de l'initiateur du PRIIP: APICIL Asset Management, société de gestion (« SGP ») appartenant au groupe APICIL

Code ISIN : PART FR0013510286

Site Internet de l'initiateur du PRIIP : www.apicil-asset-management.com

Appelez le : +33 (0)1 55 31 24 00 pour de plus amples informations sur ce produit.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de APICIL Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

APICIL Asset Management est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP98038 et réglementée par l'AMF.

Ce Produit est autorisé à la distribution en France.

Date de production du DIC : 01/01/2023

Date de révision du DIC : 01/10/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**TYPE**

Ce produit est un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'une société civile d'investissement à capital variable (SICAV) et soumis aux dispositions de la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

DURÉE

Ce produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

L'assemblée générale extraordinaire peut, sur proposition du Conseil d'administration, décider de la dissolution du Produit avant échéance. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des actions ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimal réglementaire.

OBJECTIFS

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance internationaux.

Indicateur de référence : aucun.

Objectifs de gestion : L'objectif de gestion consiste à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance annualisée supérieure à €STR + 1,5 %, nette des frais de gestion réels, par le biais d'une gestion discrétionnaire essentiellement mise en œuvre sur de la gestion obligataire internationale intégrant une approche extra-financière dans la sélection des titres.

La gestion de la SICAV n'est pas corrélée à celle d'un indicateur de référence. L'indicateur de référence €STR + 1,5 % capitalisé est un indicateur de comparaison a posteriori. Par conséquent, la performance de la SICAV peut s'éloigner durablement de celle de son indicateur de référence.

Stratégie d'investissement : La stratégie d'investissement repose sur une approche à la fois en fonction des scénarios macroéconomiques envisagés par l'équipe de gestion et de la sélection des valeurs obligataires en euros ou en devises. L'OPCVM investit essentiellement dans des obligations en euros ou en devises, émises par des états ou des entreprises dont la notation est "Investment Grade" ainsi que dans des obligations spéculatives en euros ou en devises, émises par des états ou des entreprises.

Caractéristiques extra-financières : Le fonds promeut des caractéristiques extra-financières à travers un processus d'analyse et d'intégration de critères ESG dans la sélection des titres et de l'application de la politique d'exclusion de la société de gestion. Pour accéder à plus d'informations concernant la Politique Finance Durable et la Politique d'Exclusion, se référer au site internet de la société de gestion.

L'approche extra financière « Best in universe » retenue, consiste à sélectionner les entreprises les mieux notées d'un point de vue ESG (Environnement, Social et Gouvernance) indépendamment de leur secteur d'activité. L'application du processus ESG, fondé sur 3 piliers : exclusions normatives, exclusions sectorielles et évaluation de la performance ESG, a pour objet de réduire l'univers d'investissement de manière significative (réduction d'à minima 20 % de l'univers initial). Cette réduction de l'univers d'investissement contraint les choix d'investissement aux entreprises les plus performantes sur les critères ESG selon l'analyse de la société de gestion. La prise en compte des éléments extra-financiers nous permet de réaliser une meilleure appréciation du couple rendement/risque de durabilité des émetteurs ainsi qu'une plus juste évaluation de la prime de risque. Afin d'évaluer la performance extra-financière des titres dans les portefeuilles, le gestionnaire s'appuie sur les notations ESG de MSCI ESG (notation principale) et Ethifinance Spread Research (notation secondaire).

Les principales limites méthodologiques de l'évaluation de la performance extra-financière de l'OPC sont donc celles auxquelles MSCI ESG et Ethifinance Spread Research sont confrontés, en particulier les hypothèses retenues dans les modèles, la disponibilité et la qualité des données extra-financières.

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088, dit "SFDR".

À ce jour ce FCP ne s'engage pas à investir dans une proportion minimale d'investissements dans des activités économiques pouvant être considérées comme durables au sens du Règlement Taxonomie et qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique définis par ce dernier. A ce titre, l'alignement du portefeuille de l'OPC avec le règlement Taxonomie n'est à ce jour pas calculé. Les activités économiques qui ne sont pas reconnues par le Règlement Taxonomie, ne sont pas nécessairement nuisibles à l'environnement ou non durables.

Les filtres extra-financiers cités ci-dessus ne s'appliquent pas aux obligations vertes ou sociales¹. Par conséquent, les obligations durables sont admises dans le fonds une fois leur projets verts et/ou

¹Les obligations vertes ou sociales sont des obligations dont le produit d'émission est utilisé exclusivement pour financer ou refinancer des projets verts ou des projets ayant des effets sociaux positifs, respectant les quatre principes clés des « Social Bond Principles ».

sociaux validés. Ces projets sont analysés selon 4 grands principes : l'utilisation des fonds récoltés, le processus de sélection et évaluation des projets, la gestion des fonds récoltés et le reporting.

Affectation du résultat : Stratégie Rendement Responsable est un OPCVM de capitalisation (résultat net et plus-values réalisées).

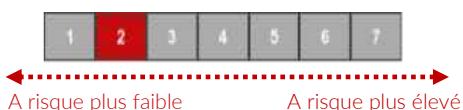
INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank.

Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet : www.apicil-asset-management.com. Ces documents ainsi que la valeur liquidative peuvent être adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : am_distribution@apicil-am.com). Ces documents sont disponibles en français. Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.apicil-asset-management.com ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir résilier facilement votre produit, ou de devoir le résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles possibles liées aux futurs résultats se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'OPC n'est pas garanti en capital. Les risques suivants peuvent ne pas être bien appréhendés par l'indicateur : risque de contrepartie, risque de crédit spéculatif, risque de liquidité, risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 780 €	8 890 €
	Rendement annuel moyen	-12,20 %	-3,84 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 120 €	9 320 €
	Rendement annuel moyen	-8,76 %	-2,31 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 060 €	10 170 €
	Rendement annuel moyen	0,62 %	0,57 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 930 €	10 670 €
	Rendement annuel moyen	9,34 %	2,18 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 06/2019 et 06/2022.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 01/2016 et 01/2019.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 09/2021 et 09/2024.

QUE SE PASSE-T-IL SI APICIL ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de la Société de Gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit, le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que 10 000 € sont investis, qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coût total	100 €	308 €
Incidence des coûts annuels*	1,00 % chaque année	1,01 % chaque année

*L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, dans le cas du scénario intermédiaire, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,58 % avant déduction des coûts et de 0,57 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée.	0 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	0 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	0,69 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	69 €
Coûts de transaction	0,31 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	31 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	La part variable des frais de gestion représentera 20 % TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance de la Sicav et celle de l'indice €STR capitalisé majoré de 3 %.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans et s'explique par une exposition principalement aux obligations et dans une moindre mesure au marché actions. L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans la rubrique « informations pratiques » de la partie « En quoi consiste ce produit ? ». Une sortie avant la période d'investissement recommandée pourrait avoir un impact sur la performance attendue.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé ce produit. Il peut également s'adresser à APICIL Asset Management via la rubrique « Traitement des réclamations » du site internet accessible à l'adresse suivante www.apicil-asset-management.com ou bien adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à APICIL Asset Management, Service Réclamations 20 rue de la Baume CS 10020 75383 Paris Cedex 08.

En cas de désaccord persistant, l'investisseur a la faculté de recourir au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou via internet : <http://www.amf-france.org> rubrique « le Médiateur ».

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Produit dispose de moins cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : [https://www.apicil-asset-management.com/nos-fonds/](http://www.apicil-asset-management.com/nos-fonds/).

Vous pouvez prendre connaissance des calculs des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur le site internet accessible au sein de la rubrique "Informations réglementaires" sur la page d'accueil du site [https://www.apicil-asset-management.com](http://www.apicil-asset-management.com).

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Stratégie Rendement Responsable - Part C (FR0013510294)

Nom de l'initiateur du PRIIP: APICIL Asset Management, société de gestion (« SGP ») appartenant au groupe APICIL

Code ISIN : PART FR0013510294

Site Internet de l'initiateur du PRIIP : www.apicil-asset-management.com

Appelez le : +33 (0)1 55 31 24 00 pour de plus amples informations sur ce produit.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de APICIL Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

APICIL Asset Management est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP98038 et réglementée par l'AMF.

Ce Produit est autorisé à la distribution en France.

Date de production du DIC : 01/01/2023

Date de révision du DIC : 01/10/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**TYPE**

Ce produit est un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'une société civile d'investissement à capital variable (SICAV) et soumis aux dispositions de la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

DURÉE

Ce produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

L'assemblée générale extraordinaire peut, sur proposition du Conseil d'administration, décider de la dissolution du Produit avant échéance. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des actions ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimal réglementaire.

OBJECTIFS

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance internationaux.

Indicateur de référence : aucun.

Objectifs de gestion : L'objectif de gestion consiste à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance annualisée supérieure à €STR + 1,5 %, nette des frais de gestion réels, par le biais d'une gestion discrétionnaire essentiellement mise en œuvre sur de la gestion obligataire internationale intégrant une approche extra-financière dans la sélection des titres.

La gestion de la SICAV n'est pas corrélée à celle d'un indicateur de référence. L'indicateur de référence €STR + 1,5 % capitalisé est un indicateur de comparaison a posteriori. Par conséquent, la performance de la SICAV peut s'éloigner durablement de celle de son indicateur de référence.

Stratégie d'investissement : La stratégie d'investissement repose sur une approche à la fois en fonction des scénarios macroéconomiques envisagés par l'équipe de gestion et de la sélection des valeurs obligataires en euros ou en devises. L'OPCVM investit essentiellement dans des obligations en euros ou en devises, émises par des états ou des entreprises dont la notation est "Investment Grade" ainsi que dans des obligations spéculatives en euros ou en devises, émises par des états ou des entreprises.

Caractéristiques extra-financières : Le fonds promeut des caractéristiques extra-financières à travers un processus d'analyse et d'intégration de critères ESG dans la sélection des titres et de l'application de la politique d'exclusion de la société de gestion. Pour accéder à plus d'informations concernant la Politique Finance Durable et la Politique d'Exclusion, se référer au site internet de la société de gestion.

L'approche extra financière « Best in universe » retenue, consiste à sélectionner les entreprises les mieux notées d'un point de vue ESG (Environnement, Social et Gouvernance) indépendamment de leur secteur d'activité. L'application du processus ESG, fondé sur 3 piliers : exclusions normatives, exclusions sectorielles et évaluation de la performance ESG, a pour objet de réduire l'univers d'investissement de manière significative (réduction d'à minima 20 % de l'univers initial). Cette réduction de l'univers d'investissement contraint les choix d'investissement aux entreprises les plus performantes sur les critères ESG selon l'analyse de la société de gestion. La prise en compte des éléments extra-financiers nous permet de réaliser une meilleure appréciation du couple rendement/risque de durabilité des émetteurs ainsi qu'une plus juste évaluation de la prime de risque. Afin d'évaluer la performance extra-financière des titres dans les portefeuilles, le gestionnaire s'appuie sur les notations ESG de MSCI ESG (notation principale) et Ethifinance Spread Research (notation secondaire).

Les principales limites méthodologiques de l'évaluation de la performance extra-financière de l'OPC sont donc celles auxquelles MSCI ESG et Ethifinance Spread Research sont confrontés, en particulier les hypothèses retenues dans les modèles, la disponibilité et la qualité des données extra-financières.

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088, dit "SFDR".

À ce jour ce FCP ne s'engage pas à investir dans une proportion minimale d'investissements dans des activités économiques pouvant être considérées comme durables au sens du Règlement Taxonomie et qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique définis par ce dernier. A ce titre, l'alignement du portefeuille de l'OPC avec le règlement Taxonomie n'est à ce jour pas calculé. Les activités économiques qui ne sont pas reconnues par le Règlement Taxonomie, ne sont pas nécessairement nuisibles à l'environnement ou non durables.

Les filtres extra-financiers cités ci-dessus ne s'appliquent pas aux obligations vertes ou sociales¹. Par conséquent, les obligations durables sont admises dans le fonds une fois leur projets verts et/ou

¹Les obligations vertes ou sociales sont des obligations dont le produit d'émission est utilisé exclusivement pour financer ou refinancer des projets verts ou des projets ayant des effets sociaux positifs, respectant les quatre principes clés des « Social Bond Principles ».

sociaux validés. Ces projets sont analysés selon 4 grands principes : l'utilisation des fonds récoltés, le processus de sélection et évaluation des projets, la gestion des fonds récoltés et le reporting.

Affectation du résultat : Stratégie Rendement Responsable est un OPCVM de capitalisation (résultat net et plus-values réalisées).

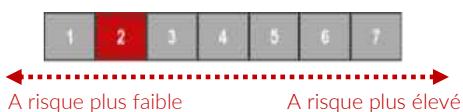
INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank.

Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet : www.apicil-asset-management.com. Ces documents ainsi que la valeur liquidative peuvent être adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : am_distribution@apicil-am.com). Ces documents sont disponibles en français. Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.apicil-asset-management.com ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir résilier facilement votre produit, ou de devoir le résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles possibles liées aux futurs résultats se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'OPC n'est pas garanti en capital. Les risques suivants peuvent ne pas être bien appréhendés par l'indicateur : risque de contrepartie, risque de crédit spéculatif, risque de liquidité, risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 760 €	8 730 €
	Rendement annuel moyen	-12,41 %	-4,43 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 110 €	9 310 €
	Rendement annuel moyen	-8,91 %	-2,37 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 060 €	10 170 €
	Rendement annuel moyen	0,62 %	0,55 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 940 €	10 660 €
	Rendement annuel moyen	9,36 %	2,17 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 06/2019 et 06/2022.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 05/2020 et 05/2023.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 09/2021 et 09/2024.

QUE SE PASSE-T-IL SI APICIL ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de la Société de Gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit, le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que 10 000 € sont investis, qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coût total	117 €	360 €
Incidence des coûts annuels*	1,17 % chaque année	1,17 % chaque année

*L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, dans le cas du scénario intermédiaire, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,72 % avant déduction des coûts et de 0,55 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée.	0 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	0 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	0,86 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	86 €
Coûts de transaction	0,31 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	31 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	La part variable des frais de gestion représentera 20 % TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance de la Sicav et celle de l'indice €STR capitalisé majoré de 3 %.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE?

La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans et s'explique par une exposition principalement aux obligations. L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans la rubrique « informations pratiques » de la partie « En quoi consiste ce produit ? ». Une sortie avant la période d'investissement recommandée pourrait avoir un impact sur la performance attendue.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé ce produit. Il peut également s'adresser à APICIL Asset Management via la rubrique « Traitement des réclamations » du site internet accessible à l'adresse suivante www.apicil-asset-management.com ou bien adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à APICIL Asset Management, Service Réclamations 20 rue de la Baume CS 10020 75383 Paris Cedex 08.

En cas de désaccord persistant, l'investisseur a la faculté de recourir au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou via internet : <http://www.amf-france.org> rubrique « le Médiateur ».

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Produit dispose de moins cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : [https://www.apicil-asset-management.com/nos-fonds/](http://www.apicil-asset-management.com/nos-fonds/).

Vous pouvez prendre connaissance des calculs des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur le site internet accessible au sein de la rubrique "Informations réglementaires" sur la page d'accueil du site [https://www.apicil-asset-management.com](http://www.apicil-asset-management.com).

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Stratégie Rendement Responsable - Part R (FR0013510302)

Nom de l'initiateur du PRIIP: APICIL Asset Management, société de gestion (« SGP ») appartenant au groupe APICIL

Code ISIN : PART FR0013510302

Site Internet de l'initiateur du PRIIP : www.apicil-asset-management.com

Appelez le : +33 (0)1 55 31 24 00 pour de plus amples informations sur ce produit.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de APICIL Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

APICIL Asset Management est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP98038 et réglementée par l'AMF.

Ce Produit est autorisé à la distribution en France.

Date de production du DIC : 01/01/2023

Date de révision du DIC : 01/10/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**TYPE**

Ce produit est un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'une société civile d'investissement à capital variable (SICAV) et soumis aux dispositions de la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

DURÉE

Ce produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

L'assemblée générale extraordinaire peut, sur proposition du Conseil d'administration, décider de la dissolution du Produit avant échéance. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des actions ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimal réglementaire.

OBJECTIFS

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance internationaux.

Indicateur de référence : aucun.

Objectifs de gestion : L'objectif de gestion consiste à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance annualisée supérieure à €STR + 1,5 %, nette des frais de gestion réels, par le biais d'une gestion discrétionnaire essentiellement mise en œuvre sur de la gestion obligataire internationale intégrant une approche extra-financière dans la sélection des titres.

La gestion de la SICAV n'est pas corrélée à celle d'un indicateur de référence. L'indicateur de référence €STR + 1,5 % capitalisé est un indicateur de comparaison a posteriori. Par conséquent, la performance de la SICAV peut s'éloigner durablement de celle de son indicateur de référence.

Stratégie d'investissement : La stratégie d'investissement repose sur une approche à la fois en fonction des scénarios macroéconomiques envisagés par l'équipe de gestion et de la sélection des valeurs obligataires en euros ou en devises. L'OPCVM investit essentiellement dans des obligations en euros ou en devises, émises par des états ou des entreprises dont la notation est "Investment Grade" ainsi que dans des obligations spéculatives en euros ou en devises, émises par des états ou des entreprises.

Caractéristiques extra-financières : Le fonds promeut des caractéristiques extra-financières à travers un processus d'analyse et d'intégration de critères ESG dans la sélection des titres et de l'application de la politique d'exclusion de la société de gestion. Pour accéder à plus d'informations concernant la Politique Finance Durable et la Politique d'Exclusion, se référer au site internet de la société de gestion.

L'approche extra financière « Best in universe » retenue, consiste à sélectionner les entreprises les mieux notées d'un point de vue ESG (Environnement, Social et Gouvernance) indépendamment de leur secteur d'activité. L'application du processus ESG, fondé sur 3 piliers : exclusions normatives, exclusions sectorielles et évaluation de la performance ESG, a pour objet de réduire l'univers d'investissement de manière significative (réduction d'à minima 20 % de l'univers initial). Cette réduction de l'univers d'investissement contraint les choix d'investissement aux entreprises les plus performantes sur les critères ESG selon l'analyse de la société de gestion. La prise en compte des éléments extra-financiers nous permet de réaliser une meilleure appréciation du couple rendement/risque de durabilité des émetteurs ainsi qu'une plus juste évaluation de la prime de risque. Afin d'évaluer la performance extra-financière des titres dans les portefeuilles, le gestionnaire s'appuie sur les notations ESG de MSCI ESG (notation principale) et Ethifinance Spread Research (notation secondaire).

Les principales limites méthodologiques de l'évaluation de la performance extra-financière de l'OPC sont donc celles auxquelles MSCI ESG et Ethifinance Spread Research sont confrontés, en particulier les hypothèses retenues dans les modèles, la disponibilité et la qualité des données extra-financières.

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088, dit "SFDR".

À ce jour ce FCP ne s'engage pas à investir dans une proportion minimale d'investissements dans des activités économiques pouvant être considérées comme durables au sens du Règlement Taxonomie et qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique définis par ce dernier. A ce titre, l'alignement du portefeuille de l'OPC avec le règlement Taxonomie n'est à ce jour pas calculé. Les activités économiques qui ne sont pas reconnues par le Règlement Taxonomie, ne sont pas nécessairement nuisibles à l'environnement ou non durables.

Les filtres extra-financiers cités ci-dessus ne s'appliquent pas aux obligations vertes ou sociales¹. Par conséquent, les obligations durables sont admises dans le fonds une fois leur projets verts et/ou

¹Les obligations vertes ou sociales sont des obligations dont le produit d'émission est utilisé exclusivement pour financer ou refinancer des projets verts ou des projets ayant des effets sociaux positifs, respectant les quatre principes clés des « Social Bond Principles ».

sociaux validés. Ces projets sont analysés selon 4 grands principes : l'utilisation des fonds récoltés, le processus de sélection et évaluation des projets, la gestion des fonds récoltés et le reporting.

Affectation du résultat : Stratégie Rendement Responsable est un OPCVM de capitalisation (résultat net et plus-values réalisées).

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank.

Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet : www.apicil-asset-management.com. Ces documents ainsi que la valeur liquidative peuvent être adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : am_distribution@apicil-am.com). Ces documents sont disponibles en français. Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.apicil-asset-management.com ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir résilier facilement votre produit, ou de devoir le résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles possibles liées aux futurs résultats se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'OPC n'est pas garanti en capital. Les risques suivants peuvent ne pas être bien appréhendés par l'indicateur : risque de contrepartie, risque de crédit spéculatif, risque de liquidité, risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8 750 € -12,47 %	8 720 € -4,45 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 100 € -8,99 %	9 300 € -2,40 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 060 € 0,63 %	10 160 € 0,54 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 940 € 9,43 %	10 660 € 2,15 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, (selon le cas) mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur/ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 06/2019 et 06/2022.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 02/2016 et 02/2019.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 09/2021 et 09/2024.

QUE SE PASSE-T-IL SI APICIL ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de la Société de Gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit, le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que 10 000 € sont investis, qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coût total	155 €	480 €
Incidence des coûts annuels*	1,55 % chaque année	1,56 % chaque année

*L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, dans le cas du scénario intermédiaire, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,10 % avant déduction des coûts et de 0,54 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée.	0 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	0 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	1,24 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	124 €
Coûts de transaction	0,31 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	31 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	La part variable des frais de gestion représentera 20 % TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance de la Sicav et celle de l'indice ESTR capitalisé majoré de 3 %.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE?

La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans et s'explique par une exposition principalement aux obligations. L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans la rubrique « informations pratiques » de la partie « En quoi consiste ce produit ? ». Une sortie avant la période d'investissement recommandée pourrait avoir un impact sur la performance attendue.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé ce produit. Il peut également s'adresser à APICIL Asset Management via la rubrique « Traitement des réclamations » du site internet accessible à l'adresse suivante www.apicil-asset-management.com ou bien adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à APICIL Asset Management, Service Réclamations 20 rue de la Baume CS 10020 75383 Paris Cedex 08.

En cas de désaccord persistant, l'investisseur a la faculté de recourir au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou via internet : <http://www.amf-france.org> rubrique « le Médiateur ».

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Produit dispose de moins cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.apicil-asset-management.com/nos-fonds/>.

Vous pouvez prendre connaissance des calculs des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur le site internet accessible au sein de la rubrique "Informations réglementaires" sur la page d'accueil du site <https://www.apicil-asset-management.com>.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Changements intervenus au cours de l'exercice :

- ✓ Depuis le 02/08/2024 : l'objectif de gestion du fonds est passé de Ester +3% à Ester +1.5% afin que l'objectif de gestion et la stratégie d'investissement soient en cohérence avec la conjoncture actuelle des marchés financiers.
- ✓ Depuis le 01/10/2024 : Augmentation nette des frais de gestion
Dans le cadre de cette nouvelle présentation des frais, APICIL AM, sur la base des frais réels supportés par l'OPC a décidé de fixer les frais de fonctionnement et autres services à 0,10% TTC maximum, et de baisser les frais de gestion financière :
 - à 1,10% TTC au lieu de 1,20% TTC maximum sur les Parts P et R ;
 - à 0,55% TTC au lieu de 0,60% TTC maximum sur la Part I ;
 - à 0,75% TTC au lieu de 0,80 TTC maximum sur la Part C.

Changements à venir

- ✓ A partir du 09/01/2025 :
 - Mise en place du swing pricing comme outil de gestion de liquidité
 - Possibilité pour le fonds d'utiliser, dans les "autres natures des instruments financiers", des obligations de dette bancaire subordonnée aussi appelées "Contingent Convertibles Bonds (Coco Bonds)" parmi les obligations convertibles et dans la limite de 10 % de son actif net
 - Revue à la marge de la rédaction concernant les critères de notations ESG dans la stratégie extra-financière ainsi que la définition des obligations vertes ou sociales

3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément à l'article L 225-102-1 du Code de commerce, est ci-après indiquée la liste des mandats ou fonctions exercées, pendant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux.

Entités	Mandat
Bertrand JOUNIN Jusqu'au 13 mars 2024	
SICAV Stratégie Patrimoine Solidaire	Représentant permanent d'un administrateur personne morale
SICAV Stratégie Rendement Responsable	Représentant permanent d'un administrateur personne morale
Bluelinea	Membre du Conseil de Surveillance
SICAV Stratégie EURO ISR	Représentant permanent d'un administrateur personne morale
Club Rating	Président
Ethifinance	Administrateur
Rhone Dauphine Developpement	Administrateur
SCI Novapierre 1	Représentant permanent d'un administrateur personne morale
SCI Novapierre Allemagne	Représentant permanent d'un administrateur personne morale
SCI Novapierre Residentiel	Représentant permanent d'un administrateur personne morale
Damien DUMAS	
A2VIP	Directeur Général Délégué
ACTIL SAS	Administrateur
APICIL Mutuelle	Dirigeant effectif
APICIL PRECI	Président
APICIL Prévoyance	Directeur Général Délégué
APICIL Santé Prévoyance	Directeur Général Adjoint
APICIL Transverse	Directeur Général Adjoint
GENTTO ex PG 13	Administrateur
SGAPS APICIL	Directeur Général Délégué
SICAV Stratégie EURO ISR (ex SICAV Stratégie Indice Europe)	Administrateur
SICAV Stratégie Patrimoine Solidaire	Administrateur
SICAV Stratégie Rendement Responsable	Président du CA -Directeur Général
Territoria Prévoyance	Membre du Directoire
VERALTI	Administrateur
VERALTI	Membre du Directoire

Germain VAILLANT DE GUELIS	
SICAV Stratégie EURO ISR (ex SICAV Stratégie Indice Europe)	Administrateur
SICAV Stratégie Patrimoine Solidaire	Administrateur
GRESHAM Banque	DG Membre du directoire
SICAV Stratégie Rendement	Administrateur
Pascal PROTON	
APICIL Mutuelle	Dirigeant effectif
APICIL Prévoyance	Directeur Général Adjoint
APICIL Transverse	Directeur Général Adjoint
GENTTO ex PG 13	Administrateur
SGAPS APICIL	Directeur Général Délégué
SICAV Stratégie Rendement Responsable	Administrateur
Territoria Prévoyance	Membre du Directoire
VERALTI	Administrateur
VERALTI	Membre du Directoire
APICIL Epargne	Membre du Directoire
APICIL Epargne Retraite	Membre du Directoire
GRESHAM Banque	Membre du Directoire
APICIL Agirc Arrco	Directeur Général Adjoint
Bluelinea	Membre du Conseil de Surveillance
GROUPE JLO	Membre du Conseil de Surveillance
LIBERLO	Membre du Conseil de Surveillance
M'O Transition	Administrateur
SICAV Stratégie EURO ISR	Président CA -Directeur Général
SCI 126 Bd de la Croix Rousse	Gérant
SCI 14 rue des Tuilleries	Gérant
SCI 51 bis rue François Peissel	Gérant
SCI 60 rue Domer	Gérant
SCI Crequi Saint Pothin	Gérant
SCI de la Charité	Gérant
SCI Presqu'Ile	Gérant
SCI Saint Vincent 46	Gérant
SCI Victor Hugo	Gérant

4. RAPPORT DE GESTION

Nouvelle année oblige, il est temps de faire les comptes. 2024 s'ajoute à un rallye boursier qui a débuté il y a maintenant plus de deux ans. En tête, porté par les géants de la Tech, Wall Street est projeté dans les airs. +25% pour le S&P 500 (auquel on peut ajouter l'appréciation du dollar, pour nous autres investisseurs européens...). À souligner, la forte concentration des performances et du poids de certaines valeurs. Les 25 premières sociétés de l'indice phare américain représentent près de 50% du total. L'action Nvidia seule explique 25% de la progression de l'indice. Peu de zones ont réussi à égaler les performances exceptionnelles du marché américain. Les bourses européennes ont eu moins de succès, tant pour des raisons micro que macro-économiques, géopolitiques que politiques. Notre CAC 40 français finit l'année à zéro, freiné par la tourmente politique, la faiblesse du secteur du luxe liée à la Chine et une activité économique morose qui pèse sur les fleurons industriels du pays. Malgré la torpeur politique et le marasme économique, le DAX allemand a eu plus de réussite. L'Allemagne a pu compter sur la star de la tech, SAP, pour gonfler sa performance.

Côté obligataire, nous retiendrons la progression du crédit High Yield européen (segment de qualité inférieur) de +9%, dans un calme absolu. La baisse des primes (« spread ») et les rendements supérieurs apportés par cette catégorie d'entreprises ont permis de devancer nettement le segment Investment Grade (mieux noté). Ce dernier progresse plus modérément de +3%. Les obligations d'États finissent en territoire négatif. La résistance de l'inflation, la vigueur de l'activité aux États-Unis, l'accélération des déficits et l'offre d'émission suffisent à expliquer un rebond des taux (longs), malgré la baisse des taux directeurs de la part des banques centrales. En effet, la BCE et la Fed ont entamé un cycle de relâchement monétaire, maintenant que le combat contre la hausse des prix est bien engagé. La Banque centrale européenne termine l'année avec quatre coupes de 25 bps. La Réserve fédérale a décidé de frapper fort en septembre avec une double baisse de 50 bps. Les taux ont depuis fortement rebondi (+100 bps sur le 10 ans US depuis cet épisode) en lien avec le triptyque Trump-inflation-croissance. C'est inédit dans l'histoire. Jamais les taux de marché n'ont autant progressé dans un cycle d'assouplissement monétaire.

En 2024, l'économie mondiale a maintenu une croissance modérée, avec un taux de croissance du PIB mondial estimé à 3,1 %, similaire à celui de 2023 selon l'OCDE. Cette stabilité s'explique par la résilience de la consommation et du marché du travail américain, qui ont tiré la croissance mondiale malgré une politique monétaire que l'on peut qualifier de restrictive (taux réels au plus haut depuis des décennies).

Dans la zone euro, l'économie a connu une croissance modeste de 0,7 % en 2024, légèrement supérieure aux 0,5 % de 2023. Contrairement aux États-Unis, la zone euro a été caractérisée par une faible confiance des consommateurs, une perte de compétitivité et des tensions géopolitiques persistantes. Le resserrement des conditions financières a également continué de peser sur l'activité économique.

L'inflation mondiale a poursuivi sa tendance à la baisse. Le « core PCE », qui reflète les variations des prix des biens et services consommés par les ménages en excluant les éléments les plus volatils comme la nourriture et l'énergie (mesure préférée de la FED), a nettement baissé aux États-Unis, passant de 5,6 % à son pic de 2023 à 2,8 % fin 2024. En Europe, la tendance a été similaire, avec un « core CPI » à 2,7 % fin décembre (contre 5,7 % en mars 2023). Nous constatons toutefois que la trajectoire de désinflation a nettement ralenti au cours des six derniers mois, laissant envisager un nouveau régime d'inflation plus élevé que sur la période pré-Covid.

Les indices obligataires en euro ont affiché des performances solides en 2024, avec +2,63 % pour l'indice aggregate investment grade et +8,22 % pour l'indice high-yield. La performance du high-yield s'explique par des coupons élevés et des rendements à l'échéance supérieurs à la moyenne décennale, permettant à cette classe d'actifs de bien résister malgré la volatilité des taux.

L'année 2024 a donc été caractérisée par une volatilité des taux et une relative stabilité des spreads. L'indice MOVE, qui représente la volatilité sur les taux obligataires, évolue nettement au-dessus de sa moyenne des dix dernières années, reflétant la nervosité des marchés.

Dans ce contexte, **Stratégie Rendement Responsable** a réalisé une performance annuelle de +5,57 % pour la part P, +5,70 % pour la part R, +5,82 % pour la part C, et +5,71 % pour la part I. La quasi-totalité des moteurs de performance du portefeuille ont contribué positivement, notamment les positions en crédit investment grade et high-yield. Le crédit high-yield a bénéficié d'une faible duration, de coupons élevés et d'un taux de défaut quasi nul, contribuant ainsi à cette performance positive.

Nous avons légèrement augmenté la duration du portefeuille sur l'année 2024 dans la perspective de « verrouiller » des taux attractifs, principalement dans la catégorie investment grade. Le portefeuille reflète ce changement, avec une part high-yield corporate passée progressivement de 24 % à 18 %. Bien que le fonds ait légèrement souffert lors de phases de « bear steepening » au second semestre, le positionnement en crédit a joué un rôle amortisseur, limitant la volatilité.

Nous avons continué à investir dans les émetteurs financiers (seniors et subordonnés) qui offrent encore un bon couple rendement/risque. La performance du fonds a été très linéaire tout au long de l'année, reflétant notre volonté de limiter la volatilité. Nous avons maintenu nos positions en crédit, conscients de la solidité des fondamentaux des entreprises en portefeuille malgré l'effet taux défavorable.

Le positionnement en crédit a évolué au cours de l'année, avec une seniorisation des titres détenus en portefeuille et une part investment grade portée de 13% à 27% des encours en fin d'année.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EURO UNIO BILL ZCP 07-06-24	6 182 511,75	6 200 000,00
EURO UNIO BILL ZCP 061224	4 973 598,48	5 000 000,00
EURO UNIO BILL ZCP 05-04-24	4 966 317,33	4 985 157,52
SANTANDER UK GROUP 0.603% 13-09-29	5 805 378,00	2 718 750,00
ANGLO AMER CAP 4.125% 15-03-32	2 996 790,00	3 057 316,00
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.4% 28-03-25	6 009 408,00	
BOOKING 2.375% 23-09-24	2 969 820,00	3 000 000,00
SOGECAP 5.0% 03-04-45	3 470 355,00	2 040 580,00
NBN 4.375% 15-03-33 EMTN	2 623 075,00	2 710 300,00
TRANSBURBAN FINANCE COMPANY 3.974% 12-03-36	3 507 440,00	1 496 280,00

5. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 29 128 101,34

- o Change à terme :
- o Future : 29 128 101,34
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

REGLEMENT BENCHMARK ((UE) 2016/1011 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL DU 8 JUIN 2016)

L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance de l'OPC est €STR + 1,5% capitalisé. L'€STR est l'acronyme de Euro Short-Term Rate (en français « taux en euro à court terme »). Ce dernier est calculé chaque matin et publié avec 3 décimales à 9h (CET) sur la base de données récupérées au plus tard à 7h. L'€STR repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la BCE dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire.

L'€STR est administré directement par la Banque Centrale Européenne (BCE). Des informations complémentaires sur l'indicateur de référence sont accessibles à l'adresse suivante :

https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html.

Conformément à l'article 2 du Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, les banques centrales ne sont pas soumises aux dispositions dudit règlement. La Banque Centrale Européenne, administrateur de l'indice de référence €STR, n'est donc pas tenue d'obtenir un agrément et de s'inscrire sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indicateur de référence retenu n'est qu'un indicateur de comparaison de performance a posteriori. L'OPC n'est pas indiciel et le style de gestion étant fondé sur la sélection de titres, la composition du portefeuille ne cherchera pas à reproduire la composition de l'indicateur de référence. Par conséquent, la performance de l'OPC peut s'éloigner durablement de celle de son indicateur de référence.

L'indicateur de référence est utilisé pour des objectifs de mesure de performance financière et ne vise pas à être cohérent avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance promue par le fonds.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la SGP dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

POLITIQUE DE BEST SELECTION

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.apicil-asset-management.com

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédefinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. Une évaluation multicritère est réalisée annuellement par la société.

FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.apicil-asset-management.com Et/ou auprès d'APICIL ASSET MANAGEMENT, 20 rue de la Baume, 75008 Paris

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

La politique d'engagement actionnarial comprend 2 volets : l'engagement actionnarial et l'exercice des droits de vote.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique d'engagement actionnarial de la société de gestion et le compte-rendu annuel de celle-ci sont disponibles sur le site internet de la société de gestion www.apicil-asset-management.com.

INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITE DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille détient 7 248 240,00€ d'OPCVM gérés par les entités du groupe.

REGLEMENTATION SFDR ET TAXONOMIE

Article 8 SFDR

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Conformément à l'instruction AMF 2011-15, la méthode de calcul du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode du calcul de l'engagement.

FRAIS DE RECHERCHE REELS

La société de gestion a recours à un compte recherche sur son activité de gestion collective d'OPC et décorrélé de tout mécanisme de commissions de courtage partagées.

Les frais de recherche de l'exercice réels sur le fonds sont :

- 0,00% de l'actif net moyen pour l'action C,
- 0,01% de l'actif net moyen pour l'action I,
- 0,01% de l'actif net moyen pour l'action P,
- 0,00% de l'actif net moyen pour l'action R.

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

La politique de rémunération d'APICIL Asset Management est conçue en accord avec les règlementations nationales et européennes (AIFM -Alternative Investment Fund Manager- et UCITS -Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities) en matière de rémunération et de gouvernance. Depuis mars 2021, cette politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité. Les détails de la politique de rémunération, y compris la manière dont les rémunération et avantages sont déterminés, sont disponibles sur le site web suivant : <https://www.apicil-asset-management.com>

Cette politique de rémunération promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM gérés par la société de gestion. Elle est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de la société de gestion.

L'ensemble des collaborateurs est concerné par cette politique. Cependant, les collaborateurs suivants sont considérés comme « personnel identifié » au titre des directives AIFM et UCITS, c'est-à-dire les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques » :

- Les dirigeants effectifs tels que définis à l'article 532-9 II.4. du Code Monétaire et Financier;
- Le directeur des gestions et les gérants ;
- Le directeur des opérations ;
- Le coordinateur des opérations ;
- Le Responsable Conformité et Contrôle Interne (RCCI) ;
- Le responsable du contrôle des risques ;
- Les membres de l'équipe de distribution ;
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPCVM/FIA gérés et dont le salaire est significatif (c'est à dire équivalent à ceux des dirigeants ou des gérants).

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Exercice 2024 :

En 2024, la politique a été modifiée en la complétant de certaines catégories de « personnes identifiées » ainsi que de précisions sur la structure de rémunération. La mise en œuvre de la politique de rémunération a fait l'objet au titre de l'exercice 2024 d'une évaluation interne et indépendante par le comité des Rémunérations, laquelle a vérifié le respect de la politique de rémunération adoptées par le Conseil d'administration.

Pour l'année civile 2024, les rémunérations sont réparties de la manière suivante :

	Ensemble des collaborateurs	Personnel Identifié *
Effectifs (ETP en moyenne sur l'exercice 2023)	42,5	21,5
Rémunération totale	3 149 686 €	1 910 232 €
Dont rémunération fixe versée au cours de l'exercice 2024	2 879 284 €	1 680 077 €
Dont rémunération variable au titre de l'exercice 2024 versée en 2025	270 024 €	227 974 €
Dont non différé	270 024 €	227 974 €
Dont différé	0	0
Dont intérressement aux plus-values	0	0

*Compte tenu de la taille de la SGP, il n'est pas communiqué un détail par métier car cela reviendrait à donner des rémunérations individuelles.

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

APICIL Asset Management
20 rue de la Baume
75008 Paris
Adresse courriel : am_distribution@apicil-am.com.
www.apicil-asset-management.com.

6. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE

Société d'Investissement à Capital Variable

20, rue de la Baume
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2024

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la



convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE

Société d'Investissement à Capital Variable

20, rue de la Baume
75008 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
Le 30 décembre 2024

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Paris-La Défense, le 15 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Virginie Gaitte
Virginie Gaitte

7. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/12/2024 en EUR	30/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	288 127,47
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	288 127,47
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0
Obligations convertibles en actions (B)	12 562 205,71
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	12 562 205,71
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0
Obligations et valeurs assimilées (C)	295 206 639,89
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	295 206 639,89
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0
Titres de créances (D)	10 933 899,19
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	10 933 899,19
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	7 248 240,00
OPCVM	7 248 240,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0
Autres OPC et fonds d'investissements	0
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	209 353,89
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	326 448 466,15
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 161 728,86
Comptes financiers	3 531 280,39
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	4 693 009,25
Total de l'actif I+II	331 141 475,40

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/12/2024 en EUR		30/12/2024
Capitaux propres :		
Capital		313 131 612,51
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice		17 469 492,24
Capitaux propres I		330 601 104,75
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)		330 601 104,75
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		209 354,39
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		209 354,39
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs		331 016,26
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV		331 016,26
Total Passifs : I+II+III+IV		331 141 475,40

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/12/2024 en EUR	30/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	11 383 538,89
Produits sur titres de créances	73 013,38
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	252 889,23
Sous-total produits sur opérations financières	11 709 441,50
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	
Sous-total charges sur opérations financières	
Total revenus financiers nets (A)	11 709 441,50
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-2 105 158,39
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-2 105 158,39
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	9 604 283,11
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	1 224 034,12
Sous-total revenus nets I = (C+D)	10 828 317,23
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-628 873,99
Frais de transactions externes et frais de cession	-12 944,51
Frais de recherche	-23 785,03
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-665 603,53
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-343 311,31
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-1 008 914,84

Compte de résultat au 30/12/2024 en EUR	30/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	6 733 369,16
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	50 449,44
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	6 783 818,60
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	866 271,25
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	7 650 089,85
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	17 469 492,24

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Stratégie Rendement Responsable a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance annualisée supérieure à €STR + 1,5 % capitalisé, nette des frais de gestion réels, par le biais d'une gestion discrétionnaire essentiellement mise en œuvre sur de la gestion obligataire internationale, en adoptant une logique ISR.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/12/2020	30/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	30/12/2024
Actif net Global en EUR	96 598 018,12	227 587 375,67	212 255 576,01	247 641 710,87	330 601 104,75
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C en EUR					
Actif net		100,15	93,66	102,26	108,21
Nombre de titres		1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire		100,15	93,66	102,26	108,21
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			-0,34	-1,94	-0,33
Capitalisation unitaire sur revenu			1,04	1,27	2,57
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I en EUR					
Actif net	6 010 008,99	19 191 079,65	14 837 050,58	11 933 299,32	21 585 454,17
Nombre de titres	60 000,000	188 394,402	155 737,714	114 720,000	196 301,990
Valeur liquidative unitaire	100,16	101,86	95,26	104,02	109,96
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,11	0,72	-0,39	-1,96	-0,33
Capitalisation unitaire sur revenu	0,12	1,51	2,25	3,07	3,73
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P en EUR					
Actif net	90 588 009,13	208 396 095,71	197 418 338,10	235 708 207,03	308 991 005,78
Nombre de titres	171 075,243	387 453,581	392 909,668	430 162,019	534 151,801
Valeur liquidative unitaire	529,52	537,86	502,45	547,95	578,47
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3,21	3,82	-2,08	-10,34	-1,76
Capitalisation unitaire sur revenu	5,22	7,34	11,30	15,58	18,89
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R en EUR					
Actif net		100,16	93,67	102,26	24 536,59
Nombre de titres		1,000	1,000	1,000	227,001
Valeur liquidative unitaire		100,16	93,67	102,26	108,09
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			-0,34	-1,94	-0,33
Capitalisation unitaire sur revenu			1,00	1,22	2,52

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013510302 - Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R : Taux de frais maximum de 1,10% TTC ;

FR0013510286 - Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I : Taux de frais maximum de 0,55% TTC ;

FR0013510294 - Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C : Taux de frais maximum de 0,75% TTC ;

FR0000016172 - Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P : Taux de frais maximum de 1,10% TTC.

Les frais de fonctionnement et autres services sont de 0.10% TTC maximum sur la base de l'actif net pour toutes les parts.

Les commissions de surperformance (hors Part P)

Pour chacun des types d'actions de la Sicav (hors part P), lorsque la performance de la part considérée de la Sicav est positive et que cette performance excède celle de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 3%, la commission de surperformance (également appelée frais de gestion variables) représentera 20% TTC maximum de cet excédent.

La méthode retenue pour ce calcul est celle dite de l'«actif indicé» consistant à calculer l'actif net d'une Sicav virtuelle connaissant les mêmes flux de souscription et rachat que la Sicav. L'assiette de la provision est la différence entre l'actif net de la Sicav (net des frais de gestion fixe et auquel on réintègre la provision au titre de la commission de surperformance de la veille) et l'actif indicé. Le taux de provisionnement de 20% appliquée à cette assiette donne le niveau de la provision. La provision calculée est comptabilisée à chaque établissement de la valeur liquidative et est directement imputée au compte de résultat de la Sicav.

Dans le cas d'une sous-performance, la provision pour frais de gestion variables déjà constituée sera réajustée par le biais d'une reprise sur provision plafonnée à hauteur de la dotation existante.

Pour chacune des actions de la Sicav, les frais de gestion variables sont imputables uniquement si la valeur liquidative au dernier jour ouvré du mois de décembre est supérieure (i) au nominal d'origine pour le premier exercice et (ii) à la valeur liquidative de début d'exercice pour les exercices comptables suivants.

Les frais de gestion variables sont définitivement acquis à la Société de Gestion à la fin de chaque clôture de l'exercice social de la Sicav et sont ainsi prélevés annuellement après la certification des comptes annuels par le commissaire aux comptes. Le premier exercice de référence pour les frais de gestion variable des parts I, C et R sera l'exercice se clôtant en décembre 2021.

En ce qui concerne les rachats survenus en cours d'exercice et en période de surperformance, la quote-part de frais de gestion variable correspondant aux actions rachetées est cristallisée. Le cas échéant, cette quote-part est prélevée annuellement après certification des comptes annuels par le commissaire aux comptes.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R	Capitalisation	Capitalisation
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P	Capitalisation	Capitalisation
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I	Capitalisation	Capitalisation
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	247 641 710,87
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	77 054 916,33
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-9 818 020,63
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	9 604 283,11
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-665 603,53
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	6 783 818,60
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	330 601 104,75

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I		
Actions souscrites durant l'exercice	81 701,990	8 844 517,78
Actions rachetées durant l'exercice	-120,000	-12 583,20
Solde net des souscriptions/rachats	81 581,990	8 831 934,58
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	196 301,990	
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P		
Actions souscrites durant l'exercice	121 590,819	68 185 874,88
Actions rachetées durant l'exercice	-17 601,037	-9 805 437,43
Solde net des souscriptions/rachats	103 989,782	58 380 437,45
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	534 151,801	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R		
Actions souscrites durant l'exercice	226,001	24 523,67
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	226,001	24 523,67
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	227,001	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C FR0013510294	Capitalisation	Capitalisation	EUR	108,21	1.000	108,21
STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I FR0013510286	Capitalisation	Capitalisation	EUR	21 585 454,17	196 301,990	109,96
STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P FR0000016172	Capitalisation	Capitalisation	EUR	308 991 005,78	534 151,801	578,47
STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R FR0013510302	Capitalisation	Capitalisation	EUR	24 536,59	227,001	108,09

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 FRANCE +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	288,13	288,13				
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	288,13					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
FRANCE	3 821,65	3 821,65			3 821,65	
ALLEMAGNE	2 952,31	2 952,31			2 952,31	
ESPAGNE	2 122,32			2 122,32	2 122,32	
BELGIQUE	1 984,34	1 984,34			1 984,34	
ITALIE	1 681,59		1 681,59		1 681,59	
Total	12 562,21	8 758,30	1 681,59	2 122,32	12 562,21	

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	295 206,64	283 868,34	11 338,30		
Titres de créances	10 933,90	10 933,90			
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	3 531,28				3 531,28
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	5 942,10			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		300 744,34	11 338,30		3 531,28

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	15 089,44	8 543,19	5 780,34	28 390,10	50 677,43	108 386,43	78 339,71
Titres de créances	7 961,82	2 972,08					
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	3 531,28						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures				5 906,50			35,60
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	26 582,54	11 515,27	5 780,34	34 296,60	50 677,43	108 422,03	78 339,71

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	49,29				
Comptes financiers	1 134,55				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	1 183,84				

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	9 381,79	1 681,59	1 498,83
Obligations et valeurs assimilées	216 876,41	74 298,83	4 031,39
Titres de créances	10 933,90		
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	237 192,10	75 980,42	5 530,22

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Crédances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/12/2024
Crédances		
	Souscriptions à recevoir	921 667,90
	Dépôts de garantie en espèces	219 420,96
	Coupons et dividendes en espèces	20 640,00
Total des créances		1 161 728,86
Dettes		
	Rachats à payer	8 197,48
	Frais de gestion fixe	274 315,06
	Autres dettes	48 503,72
Total des dettes		331 016,26
Total des créances et des dettes		830 712,60

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/12/2024
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,52
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	-0,01
Pourcentage de frais de recherche	-0,01
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	91 985,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,62
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	1 194,66
Pourcentage de frais de recherche	0,01
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 013 155,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	22 590,84
Pourcentage de frais de recherche	0,01

	30/12/2024
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	16,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,16
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	-0,46
Pourcentage de frais de recherche	-0,03

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			7 248 240,00
Instruments financiers à terme	FR0014009TZ2	APICIL HAUT RENDEMENT 2027 PARTS I	7 248 240,00
Total des titres du groupe			7 248 240,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	10 828 317,23
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	10 828 317,23
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	10 828 317,23

Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	2,57
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2,57
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2,57
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2,57
Total	2,57
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	732 525,79
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	732 525,79
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	732 525,79
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	732 525,79
Total	732 525,79
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	10 095 215,07
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	10 095 215,07
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	10 095 215,07
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	10 095 215,07
Total	10 095 215,07
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	573,80
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	573,80
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	573,80
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	573,80
Total	573,80
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 008 914,84
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-1 008 914,84
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 008 914,84

Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-0,33
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-0,33
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-0,33
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-0,33
Total	-0,33
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-65 723,10
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-65 723,10
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-65 723,10
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-65 723,10
Total	-65 723,10
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-943 115,56
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-943 115,56
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-943 115,56
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-943 115,56
Total	-943 115,56
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-75,85
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-75,85
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-75,85
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-75,85
Total	-75,85
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			288 127,47	0,09
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			288 127,47	0,09
Soins et autres services médicaux			288 127,47	0,09
EMEIS SA	EUR	49 430	288 127,47	0,09
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			12 562 205,71	3,80
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			12 562 205,71	3,80
Courrier, fret aérien et logistique			2 952 307,19	0,90
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	3 000 000	2 952 307,19	0,90
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			2 322 830,00	0,70
WORLDSLNE ZCP 30-07-25 CV	EUR	20 000	2 322 830,00	0,70
Gestion immobilière et développement			1 498 827,00	0,45
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	22 000	1 498 827,00	0,45
Logiciels			1 681 585,50	0,51
NEXI ZCP 24-02-28 CV	EUR	1 900 000	1 681 585,50	0,51
Services de télécommunication diversifiés			2 122 317,12	0,64
CELLNEX TELECOM 2.125% 11-08-30 CV	EUR	2 000 000	2 122 317,12	0,64
Services financiers diversifiés			1 984 338,90	0,60
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 2.125% 29-11-25	EUR	2 000 000	1 984 338,90	0,60
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			295 206 639,89	89,29
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			295 206 639,89	89,29
Assurance			4 707 995,87	1,42
AXA 4.25% 10-03-43 EMTN	EUR	1 000 000	1 052 473,63	0,32
CASA ASSURANCES 4.5% 17-12-34	EUR	1 000 000	1 024 497,60	0,31
MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 2.125% 21-06-52	EUR	1 200 000	1 024 455,29	0,31
UNIPOLSAI 4.9% 23-05-34	EUR	1 500 000	1 606 569,35	0,48
Automobiles			2 035 946,30	0,62
VOLKSWAGEN LEASING 3.625% 11-10-26	EUR	2 000 000	2 035 946,30	0,62
Banques commerciales			55 826 158,49	16,89
Banca Comerciala Romana 7.625% 19-05-27	EUR	300 000	330 105,04	0,10
BANK OF NEW ZEALAND 3.661% 17-07-29	EUR	2 000 000	2 079 341,86	0,63
BBVA 4.875% 08-02-36 EMTN	EUR	3 000 000	3 266 720,16	0,99
BNP PAR 1.125% 15-01-32 EMTN	EUR	3 600 000	3 463 921,48	1,05
BPCE 3.85% 25-06-26	EUR	1 400 000	1 414 544,06	0,43
BPCE ZCP 25-06-26	EUR	1 000 000	1 492 965,00	0,45
CA 1.625% 05-06-30 EMTN	EUR	2 000 000	2 001 457,67	0,61
CRELAN 5.375% 30-04-35 EMTN	EUR	1 300 000	1 413 864,77	0,43
CRELAN 6.0% 28-02-30 EMTN	EUR	1 800 000	2 072 863,33	0,63
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 4.125% 04-04-30	EUR	2 000 000	2 110 935,48	0,64
DE VOLKS BANK NV 4.125% 27-11-35	EUR	1 500 000	1 507 242,74	0,46

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DE VOLKSBANK NV 4.625% 23-11-27	EUR	2 000 000	2 080 286,99	0,63
ERSTE GR BK 1.625% 08-09-31	EUR	1 000 000	981 154,38	0,30
ING GROEP NV 4.75% 23-05-34	EUR	2 500 000	2 779 789,21	0,84
INTE E3R+0.63% 17-03-25 EMTN	EUR	3 400 000	3 406 744,09	1,03
LBBW 0.375% 28-02-28 EMTN	EUR	2 000 000	1 837 638,77	0,56
MIZUHO FINANCIAL GROUP 4.416% 20-05-33	EUR	3 000 000	3 262 796,67	0,99
MONETA MONEY BANK 4.414% 11-09-30	EUR	1 600 000	1 659 528,42	0,50
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 4.656% 02-03-29	EUR	1 400 000	1 523 772,41	0,46
NATWEST GROUP 1.75% 02-03-26	EUR	4 100 000	4 151 419,05	1,22
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 4.5% 29-05-30	EUR	1 800 000	1 906 824,08	0,58
PKO Bank Polski 4.5% 27-03-28	EUR	1 000 000	1 052 498,84	0,32
PKO Bank Polski 5.625% 01-02-26	EUR	1 000 000	1 053 749,34	0,32
RCI BANQUE 3.875% 30-09-30	EUR	1 000 000	1 014 879,45	0,31
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL BANQUE SA 2.625% 18-02-30	EUR	2 200 000	2 244 196,02	0,68
SG 1.125% 30-06-31 EMTN	EUR	1 000 000	970 802,88	0,29
SWEDBANK AB 4.625% 30-05-26	EUR	1 500 000	1 550 799,86	0,47
UNICREDIT 4.0% 05-03-34 EMTN	EUR	3 000 000	3 195 316,44	0,97
Compagnies aériennes			4 665 160,91	1,41
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	EUR	2 500 000	2 562 669,81	0,77
FINNAIR 4.75% 24-05-29	EUR	2 000 000	2 102 491,10	0,64
Composants automobiles			2 618 292,89	0,79
IHO VERWALTUNGS AUTRE R+0.0% 15-05-28	EUR	1 000 000	1 068 658,61	0,32
VALEO 4.5% 11-04-30 EMTN	EUR	1 500 000	1 549 634,28	0,47
Construction et ingénierie			5 386 970,23	1,63
ABERTIS FINANCE BV 3.248% PERP	EUR	600 000	613 272,97	0,19
ABERTIS FINANCE BV 4.87% PERP	EUR	2 000 000	2 061 239,73	0,62
WEBUILD 5.375% 20-06-29	EUR	2 500 000	2 712 457,53	0,82
Crédit à la consommation			1 096 391,26	0,33
INTL PERSONAL FINANCE 10.75% 14-12-29	EUR	1 000 000	1 096 391,26	0,33
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			2 403 469,35	0,73
ALIMENTATION COUCHE TARD 4.011% 12-02-36	EUR	1 000 000	1 050 706,80	0,32
FRESSNAPF HOLDING SE 5.25% 31-10-31	EUR	1 300 000	1 352 762,55	0,41
Distribution spécialisée			798 461,78	0,24
PICARD BOND 5.5% 01-07-27	EUR	800 000	798 461,78	0,24
Divertissement			592 317,70	0,18
UBISOFT ENTERTAINMENT 0.878% 24-11-27	EUR	700 000	592 317,70	0,18
Eau			4 749 802,78	1,44
ALLIANDER 4.5% PERP	EUR	2 000 000	2 126 982,74	0,65
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.875% 24-10-29	EUR	1 000 000	1 037 694,32	0,31
SEVERN TRENT WATER UTILITIES FINANCE 4.0% 05-03-34	EUR	1 500 000	1 585 125,72	0,48
Électricité			13 205 750,92	3,99
EDF 2.625% PERP	EUR	2 000 000	1 926 204,66	0,58
EESTI ENER 7.875% PERP	EUR	1 000 000	1 078 999,52	0,33
ENEL 6.625% PERP EMTN	EUR	2 000 000	2 298 452,33	0,70

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ENERGIA GROUP ROI HOLDINGS DAC 6.875% 31-07-28	EUR	1 300 000	1 391 397,76	0,42
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.625% 16-09-54	EUR	2 000 000	2 066 169,86	0,62
LEGRAND 3.5% 26-06-34	EUR	700 000	727 775,42	0,22
ORANO 4.0% 12-03-31 EMTN	EUR	2 000 000	2 114 216,71	0,64
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	1 500 000	1 602 534,66	0,48
Equipement et services pour l'énergie			4 259 268,08	1,29
CEP FINANCE 4.125% 11-04-31	EUR	1 700 000	1 763 888,79	0,53
TECHNIPFMC 5.75% 30-06-25	EUR	2 400 000	2 495 379,29	0,76
Equipements électriques			3 076 149,66	0,93
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 06-04-25	EUR	3 000 000	3 076 149,66	0,93
Equipements et fournitures médicaux			4 992 446,09	1,51
ESSILORLUXOTTICA 0.125% 27-05-25	EUR	3 000 000	2 971 660,27	0,90
ZIMMER BIOMET 3.518% 15-12-32	EUR	2 000 000	2 020 785,82	0,61
FPI de détail			2 922 477,33	0,88
CARMILA 3.875% 25-01-32 EMTN	EUR	1 500 000	1 525 764,84	0,46
KLEPIERRE 2.125% 22-10-25 EMTN	EUR	1 400 000	1 396 712,49	0,42
FPI Hôtel et Lieu de Villégiature			1 560 435,10	0,47
COVIVIO HOTELS SCA 4.125% 23-05-33	EUR	1 500 000	1 560 435,10	0,47
Gaz			1 538 700,92	0,47
SNAM 4.5% PERP	EUR	1 500 000	1 538 700,92	0,47
Gestion et promotion immobilière			2 168 483,84	0,66
ICADE SANTE SAS 5.5% 19-09-28	EUR	2 000 000	2 168 483,84	0,66
Gestion immobilière et développement			2 375 953,97	0,72
AROUNDOWN 0.625% 09-07-25	EUR	2 400 000	2 375 953,97	0,72
Hôtels, restaurants et loisirs			1 608 452,92	0,49
BERTRAND 6.65% 31-07-29	EUR	1 500 000	1 608 452,92	0,49
Immobilier			491 357,01	0,15
VGP 1.625% 17-01-27	EUR	500 000	491 357,01	0,15
Industrie aérospatiale et défense			5 757 625,00	1,74
HONEYWELL INTL 3.75% 01-03-36	EUR	2 000 000	2 075 142,19	0,63
HONEYWELL INTL 4.125% 02-11-34	EUR	2 000 000	2 117 677,67	0,64
MTU AERO ENGINES 3.875% 18-09-31	EUR	1 500 000	1 564 805,14	0,47
Infrastructure de transports			6 429 128,45	1,94
POSTNL NV 4.75% 12-06-31	EUR	2 600 000	2 767 213,66	0,83
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 1.875% 15-01-25	EUR	1 500 000	1 526 406,02	0,46
SYDNEY AIRPORT FINANCE 4.125% 30-04-36	EUR	2 000 000	2 135 508,77	0,65
Logiciels			1 596 902,50	0,48
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	1 500 000	1 596 902,50	0,48
Machines			1 875 984,29	0,57
JOHN DEERE CAPITAL 3.45% 16-07-32	EUR	1 800 000	1 875 984,29	0,57

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Marches de capitaux			32 089 131,71	9,71
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.875% 18-10-31	EUR	2 000 000	2 184 311,37	0,66
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 5,0% 22-04-34	EUR	3 000 000	3 244 714,52	0,98
BP CAP MK BV 0,933% 04-12-40	EUR	1 700 000	1 110 994,69	0,34
BP CAP MK BV 4,323% 12-05-35	EUR	2 500 000	2 705 570,03	0,82
CESKA SPORTELNA AS 4,57% 03-07-31	EUR	4 000 000	4 273 870,41	1,29
ERSTESTEIERMAERKISCHE BANKA DD 0,75% 06-07-28	EUR	1 700 000	1 592 379,17	0,48
ERSTESTEIERMAERKISCHE BANKA DD 4,875% 31-01-29	EUR	1 700 000	1 842 140,90	0,56
GOLDSTORY SAS 6,75% 01-02-30	EUR	1 690 000	1 816 703,16	0,55
MORGAN STANLEY 0,495% 26-10-29	EUR	1 000 000	911 742,19	0,28
NORDEA BKP 3,625% 10-02-26	EUR	4 500 000	4 647 722,83	1,40
QPARK HOLDING I BV 5,125% 15-02-30	EUR	1 000 000	1 047 538,67	0,32
REPSOL INTL FINANCE BV 2,5% PERP	EUR	3 000 000	2 993 577,12	0,91
TRANSBURBAN FINANCE COMPANY 1,701% 03-07-34	EUR	1 860 000	1 594 351,64	0,48
TRANSBURBAN FINANCE COMPANY 3,974% 12-03-36	EUR	2 000 000	2 123 515,01	0,64
Media			1 203 766,70	0,36
SES 5,5% 12-09-54	EUR	1 300 000	1 203 766,70	0,36
Ordinateurs et périphériques			1 529 621,68	0,46
QUADIENT 2,25% 03-02-25	EUR	1 500 000	1 529 621,68	0,46
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			1 469 508,96	0,44
IQVIA 2,875% 15-06-28	EUR	1 500 000	1 469 508,96	0,44
Pétrole et gaz			8 794 778,56	2,66
ENI 2,625% PERP	EUR	1 000 000	1 016 996,07	0,31
ENI 3,875% 15-01-34 EMTN	EUR	1 200 000	1 275 124,36	0,39
OMV AG 2,5% PERP	EUR	1 500 000	1 484 114,49	0,45
TOTALENERGIES SE 2,0% PERP	EUR	3 000 000	2 741 821,03	0,82
TRANSPORTES AEREOS PORTUGUESES 5,125% 15-11-29	EUR	2 200 000	2 276 722,61	0,69
Producteur et commerce d'énergie indépendants			2 097 837,12	0,63
STATKRAFT AS 3,75% 22-03-39	EUR	2 000 000	2 097 837,12	0,63
Produits alimentaires			1 341 553,87	0,41
BARRY CAL 4,0% 14-06-29	EUR	1 000 000	1 040 556,99	0,32
OKECHAMP GLOBAL BV E3R+7,5% 14-11-28	EUR	300 000	300 996,88	0,09
Produits chimiques			10 812 610,82	3,27
HT TROPLAST 9,375% 15-07-28	EUR	800 000	884 186,54	0,27
RDSALN 0 7/8 11/08/39	EUR	3 800 000	2 608 504,27	0,79
ROQUETTE FRERES 3,774% 25-11-31	EUR	1 500 000	1 496 368,64	0,45
ROQUETTE FRERES 5,494% PERP	EUR	1 000 000	1 026 924,15	0,31
SOLVAY 4,25% 03-10-31	EUR	1 700 000	1 772 030,51	0,54
SYENSQO SANV 2,5% PERP	EUR	3 000 000	3 024 596,71	0,91
Produits pharmaceutiques			5 947 796,79	1,80
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 7,5% 15-05-30	EUR	500 000	498 314,88	0,15
DUFRY ONE BV 3,375% 15-04-28	EUR	1 000 000	1 002 588,75	0,30
DUFRY ONE BV 4,75% 18-04-31	EUR	1 500 000	1 573 250,83	0,48
GRUENENTHAL 4,625% 15-11-31	EUR	1 000 000	1 015 235,28	0,31

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITM ENTREPRISES 5.75% 22-07-29	EUR	1 700 000	1 858 407,05	0,56
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			3 067 052,88	0,93
INFINEON TECHNOLOGIES AG 3.625% PERP	EUR	3 000 000	3 067 052,88	0,93
Services aux collectivités			17 186 467,64	5,20
FLEMISH COM 1.0% 13-10-36 EMTN	EUR	1 600 000	1 248 630,68	0,38
HUNGARY GOVERNMENT INTL BOND 5.375% 12-09-33	EUR	1 500 000	1 646 644,73	0,50
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	2 000 000	2 111 186,85	0,64
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.4% 28-03-25	EUR	6 000 000	6 063 999,45	1,83
POLAND GOVERNMENT INTL BOND 3.875% 22-10-39	EUR	2 000 000	2 030 557,67	0,61
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.125% 07-03-28	EUR	1 000 000	956 623,97	0,29
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 5.625% 22-02-36	EUR	1 000 000	1 009 076,89	0,31
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 6.375% 18-09-33	EUR	2 000 000	2 119 747,40	0,64
Services aux entreprises			8 161 592,98	2,47
APCOA GROUP 6.0% 15-04-31	EUR	1 500 000	1 544 782,89	0,47
CMA CGM 5.5% 15-07-29	EUR	2 550 000	2 739 322,59	0,84
ELO 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	1 000 000	972 449,10	0,29
ELO 5.875% 17-04-28 EMTN	EUR	700 000	642 522,52	0,19
LOOMIS AB 3.625% 10-09-29	EUR	1 700 000	1 732 966,26	0,52
TAKKO FASHION 10.25% 15-04-30	EUR	500 000	529 549,62	0,16
Services clientèle divers			3 920 891,58	1,19
AYVENS 3.875% 16-07-29	EUR	2 500 000	2 605 232,36	0,79
LEASYS E3R+0.75% 08-04-26 EMTN	EUR	1 300 000	1 315 659,22	0,40
Services de télécommunication diversifiés			3 777 715,99	1,14
NBN 3.75% 22-03-34 EMTN	EUR	1 000 000	1 060 748,56	0,32
TELEFONICA EUROPE BV 2.502% PERP	EUR	1 500 000	1 487 825,40	0,45
TELEFONICA EUROPE BV 5.7522% PERP	EUR	1 100 000	1 229 142,03	0,37
Services de télécommunication mobile			3 301 845,29	1,00
SOFTBANK GROUP 3.125% 19-09-25	EUR	2 000 000	2 007 671,94	0,61
TUI CRUISES 5.0% 15-05-30	EUR	900 000	920 615,50	0,28
TUI CRUISES 6.5% 15-05-26	EUR	1 950 000	373 557,85	0,11
Services financiers diversifiés			38 071 109,48	11,52
AFFLELOU SAS 4.25% 19-05-26	EUR	2 200 000	2 215 194,06	0,67
ALPHA TRAINS FINANCE 2.064% 30-06-30	EUR	2 000 000	1 985 128,07	0,60
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.875% 16-06-32	EUR	1 500 000	1 535 374,32	0,46
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 5.125% 13-01-33	EUR	1 000 000	1 113 684,70	0,34
COFACE S A E 5.75% 28-11-33	EUR	1 700 000	1 914 877,79	0,58
CTP NV 3.875% 21-11-32	EUR	2 000 000	1 986 567,81	0,60
DUOMO BID E3R+4.125% 15-07-31	EUR	1 000 000	1 024 843,22	0,31
GROUPE DES ASSURANCES CREDIT MUTUEL 5.0% 30-10-44	EUR	2 000 000	2 088 584,25	0,63
HEATHROW FU 4.5% 11-07-33 EMTN	EUR	2 500 000	2 715 550,86	0,82
INDIGO GROUP 4.5% 18-04-30	EUR	1 500 000	1 625 514,76	0,49
KLEOPATRA HOLDINGS 2 SCA 6.5% 01-09-26	EUR	500 000	408 128,61	0,12
LOGICOR FINANCING SARL 2.0% 17-01-34	EUR	2 000 000	1 740 690,66	0,53
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	2 200 000	2 189 448,01	0,66
MOBILUX FINANCE SAS 7.0% 15-05-30	EUR	1 000 000	1 052 048,89	0,32

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PRESTIGEBID E3R+3.75% 01-07-29	EUR	900 000	927 553,78	0,28
SANTANDER UK GROUP 0.603% 13-09-29	EUR	3 400 000	3 091 615,85	0,94
SHURGARD LUXEMBOURG 3.625% 22-10-34	EUR	2 500 000	2 501 564,21	0,76
SOGECAP 5,0% 03-04-45	EUR	1 500 000	1 544 641,13	0,47
SUEZ SACA 5,0% 03-11-32 EMTN	EUR	3 500 000	3 859 394,62	1,16
TENNET HOLDING BV 4.625% PERP	EUR	1 500 000	1 571 683,36	0,48
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1,0% 19-01-26	EUR	1 000 000	979 020,52	0,30
Sociétés commerciales et de distribution			2 823 149,36	0,85
LOXAM SAS 4,5% 15-04-27	EUR	1 500 000	1 486 417,50	0,45
REXEL 2,125% 15-12-28	EUR	1 400 000	1 336 731,86	0,40
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			8 146 004,96	2,46
COVIVIO 4,625% 05-06-32 EMTN	EUR	1 500 000	1 634 926,95	0,49
ICADE PROMOTION 0,625% 18-01-31	EUR	1 500 000	1 260 760,16	0,38
PROLOGIS INTL FUND II 4,375% 01-07-36	EUR	2 000 000	2 147 929,32	0,65
UNIBAIL RODAMCO SE 5,142% PERP	EUR	3 100 000	3 102 388,53	0,94
Transport routier et ferroviaire			2 724 119,88	0,82
EAST JAPAN RAILWAY 4,11% 22-02-43	EUR	2 500 000	2 724 119,88	0,82
TITRES DE CRÉANCES			10 933 899,19	3,31
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			10 933 899,19	3,31
Banques commerciales			5 963 554,62	1,81
EURO UNIO BILL ZCP 07-02-25	EUR	3 000 000	2 991 478,76	0,90
EURO UNIO BILL ZCP 09-05-25	EUR	3 000 000	2 972 075,86	0,91
Services aux collectivités			4 970 344,57	1,50
FRENCH REPUBLIC ZCP 19-03-25	EUR	5 000 000	4 970 344,57	1,50
TITRES D'OPC			7 248 240,00	2,19
OPCVM			7 248 240,00	2,19
Gestion collective			7 248 240,00	2,19
APICIL HAUT RENDEMENT 2027 PARTS I	EUR	6 000	7 248 240,00	2,19
Total			326 239 112,26	98,68

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
EURO BUND 0325	65		-201 500,00	8 673 600,00
EURO-OAT 0325	-70	179 900,00		-8 638 000,00
TU CBOT UST 2 0325	30		-7 854,39	5 906 501,34
Sous-total 1.		179 900,00	-209 354,39	5 942 101,34
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		179 900,00	-209 354,39	5 942 101,34

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
EUR HY 0325	-100	3 200,00		-5 910 000,00
Sous-total 1.		3 200,00		-5 910 000,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		3 200,00		-5 910 000,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	326 239 112,26
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	-29 454,39
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	3 200,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	4 719 263,14
Autres passifs (-)	-331 016,26
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	330 601 104,75

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C	EUR	1,000	108,21
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I	EUR	196 301,990	109,96
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P	EUR	534 151,801	578,47
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R	EUR	227,001	108,09

STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	232 732 072,65	202 490 510,34
Actions et valeurs assimilées	828 409,32	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	828 409,32	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	224 912 606,50	193 655 613,54
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	224 912 606,50	193 655 613,54
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	1 988 992,14
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 988 992,14
Titres de créances négociables	0,00	1 988 992,14
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	6 834 960,00	6 711 674,59
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 834 960,00	6 711 674,59
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	156 096,83	134 230,07
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	156 096,83	134 230,07
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	617 061,69	445 154,15
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	617 061,69	445 154,15
COMPTES FINANCIERS	14 641 637,14	9 863 886,28
Liquidités	14 641 637,14	9 863 886,28
TOTAL DE L'ACTIF	247 990 771,48	212 799 550,77

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	245 260 716,24	208 342 763,31
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-4 673 891,11	-881 713,17
Résultat de l'exercice (a,b)	7 054 885,74	4 794 525,87
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	247 641 710,87	212 255 576,01
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	156 097,00	134 230,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	156 097,00	134 230,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	156 097,00	134 230,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	192 963,61	409 744,76
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	192 963,61	409 744,76
COMPTE FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	247 990 771,48	212 799 550,77

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FBTP BTP 0323	0,00	4 901 400,00
TU CBOT UST 2 0324	13 976 067,56	0,00
EURO STOXX 50 0324	4 543 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	171 461,52	18 196,84
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	8 205 850,12	6 702 012,91
Produits sur titres de créances	28 170,55	4 763,66
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	8 405 482,19	6 724 973,41
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	64 085,65
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	64 085,65
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	8 405 482,19	6 660 887,76
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 653 126,00	1 638 571,64
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	6 752 356,19	5 022 316,12
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	302 529,55	-227 790,25
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	7 054 885,74	4 794 525,87

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013510302 - Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R : Taux de frais maximum de 1,20 % TTC

FR0013510286 - Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I : Taux de frais maximum de 0.60% TTC

FR0013510294 - Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C : Taux de frais maximum de 0,80 % TTC

FR0000016172 - Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P : Taux de frais maximum de 1,20 % TTC

Les commissions de surperformance (hors Part P)

Pour chacun des types d'actions de la Sicav (hors part P), lorsque la performance de la part considérée de la Sicav est positive et que cette performance excède celle de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 3%, la commission de surperformance (également appelée frais de gestion variables) représentera 20% TTC maximum de cet excédent.

La méthode retenue pour ce calcul est celle dite de l'«actif indicé » consistant à calculer l'actif net d'une Sicav virtuelle connaissant les mêmes flux de souscription et rachat que la Sicav. L'assiette de la provision est la différence entre l'actif net de la Sicav (net des frais de gestion fixe et auquel on réintègre la provision au titre de la commission de surperformance de la veille) et l'actif indicé. Le taux de provisionnement de 20% appliqué à cette assiette donne le niveau de la provision. La provision calculée est comptabilisée à chaque établissement de la valeur liquidative et est directement imputée au compte de résultat de la Sicav.

Dans le cas d'une sous-performance, la provision pour frais de gestion variables déjà constituée sera réajustée par le biais d'une reprise sur provision plafonnée à hauteur de la dotation existante.

Pour chacune des actions de la Sicav, les frais de gestion variables sont imputables uniquement si la valeur liquidative au dernier jour ouvré du mois de décembre est supérieure (i) au nominal d'origine pour le premier exercice et (ii) à la valeur liquidative de début d'exercice pour les exercices comptables suivants.

Les frais de gestion variables sont définitivement acquis à la Société de Gestion à la fin de chaque clôture de l'exercice social de la Sicav et sont ainsi prélevés annuellement après la certification des comptes annuels par le commissaire aux comptes. Le premier exercice de référence pour les frais de gestion variable des parts I, C et R sera l'exercice se clôтурant en décembre 2021.

En ce qui concerne les rachats survenus en cours d'exercice et en période de surperformance, la quote-part de frais de gestion variable correspondant aux actions rachetées est cristallisée. Le cas échéant, cette quote-part est prélevée annuellement après certification des comptes annuels par le commissaire aux comptes.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C	Capitalisation	Capitalisation
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I	Capitalisation	Capitalisation
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P	Capitalisation	Capitalisation

Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R	Capitalisation	Capitalisation
---	----------------	----------------

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	212 255 576,01	227 587 375,67
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	51 560 459,89	47 632 011,15
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-35 869 606,34	-46 357 394,69
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	637 788,96	460 927,05
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 693 854,62	-8 901 379,23
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 154 711,92	10 571 199,03
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-550 363,32	-3 239 894,89
Frais de transactions	-15 394,60	-37 977,44
Différences de change	-30 274,33	-77 077,08
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	17 458 084,28	-19 630 469,72
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-2 567 613,63</i>	<i>-20 025 697,91</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>20 025 697,91</i>	<i>395 228,19</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-17 773,17	-774 059,96
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>116 456,83</i>	<i>134 230,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-134 230,00</i>	<i>-908 289,96</i>
Distribution de l'exercice précédent sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice précédent sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 752 356,19	5 022 316,12
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	247 641 710,87	212 255 576,01

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 570 315,51	3,86
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 023 754,91	2,44
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	209 318 536,08	84,52
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	224 912 606,50	90,82
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	4 543 000,00	1,83
Taux	13 976 067,56	5,65
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	18 519 067,56	7,48
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	218 888 851,59	88,39	0,00	0,00	6 023 754,91	2,43	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 641 637,14	5,91
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	13 976 067,56	5,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 578 380,11	1,85	13 897 728,33	5,61	60 822 293,73	24,56	39 398 707,00	15,91	106 215 497,33	42,89
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	14 641 637,14	5,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	13 976 067,56	5,64	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	116 470,59	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	782 455,14	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	13 976 067,56	5,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	168 079,50
	Dépôts de garantie en espèces	420 857,19
	Coupons et dividendes en espèces	28 125,00
TOTAL DES CRÉANCES		617 061,69
DETTES		
	Frais de gestion fixe	134 877,27
	Frais de gestion variable	1,65
	Autres dettes	58 084,69
TOTAL DES DETTES		192 963,61
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		424 098,08

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I		
Actions souscrites durant l'exercice	53 539,623	5 219 266,41
Actions rachetées durant l'exercice	-94 557,337	-9 286 881,02
Solde net des souscriptions/rachats	-41 017,714	-4 067 614,61
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	114 720,000	
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P		
Actions souscrites durant l'exercice	88 643,035	46 341 193,48
Actions rachetées durant l'exercice	-51 390,684	-26 582 725,32
Solde net des souscriptions/rachats	37 252,351	19 758 468,16
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	430 162,019	
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,54
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,00
Pourcentage de frais de recherche	0,00
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	90 584,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	3 926,00
Pourcentage de frais de recherche	0,03
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 504 455,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,72
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	54 158,69
Pourcentage de frais de recherche	0,03

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,59
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,00
Pourcentage de frais de recherche	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			6 834 960,00
Instruments financiers à terme	FR0014009TZ2	APICIL HAUT RENDEMENT 2027 PART I	6 834 960,00
Total des titres du groupe			6 834 960,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	7 054 885,74	4 794 525,87
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	7 054 885,74	4 794 525,87

	29/12/2023	30/12/2022
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1,27	1,04
Total	1,27	1,04

	29/12/2023	30/12/2022
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	352 675,72	350 949,68
Total	352 675,72	350 949,68

	29/12/2023	30/12/2022
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 702 207,53	4 443 574,15
Total	6 702 207,53	4 443 574,15

	29/12/2023	30/12/2022
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1,22	1,00
Total	1,22	1,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 673 891,11	-881 713,17
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-4 673 891,11	-881 713,17

	29/12/2023	30/12/2022
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1,94	-0,34
Total	-1,94	-0,34

	29/12/2023	30/12/2022
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-225 103,39	-61 646,09
Total	-225 103,39	-61 646,09

	29/12/2023	30/12/2022
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 448 783,84	-820 066,40
Total	-4 448 783,84	-820 066,40

	29/12/2023	30/12/2022
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1,94	-0,34
Total	-1,94	-0,34

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2019	30/12/2020	30/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	43 295 891,17	96 598 018,12	227 587 375,67	212 255 576,01	247 641 710,87
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	100,15	93,66	102,26
Nombre de titres	0,00	0,00	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	100,15	93,66	102,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	-0,34	-1,94
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	1,04	1,27
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I en EUR					
Actif net	0,00	6 010 008,99	19 191 079,65	14 837 050,58	11 933 299,32
Nombre de titres	0,00	60 000,000	188 394,402	155 737,714	114 720,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	100,16	101,86	95,26	104,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,11	0,72	-0,39	-1,96
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,12	1,51	2,25	3,07
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P en EUR					
Actif net	43 295 891,17	90 588 009,13	208 396 095,71	197 418 338,10	235 708 207,03
Nombre de titres	82 975,530	171 075,243	387 453,581	392 909,668	430 162,019
Valeur liquidative unitaire	521,79	529,52	537,86	502,45	547,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,59	-3,21	3,82	-2,08	-10,34
Capitalisation unitaire sur résultat	5,24	5,22	7,34	11,30	15,58

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2019	30/12/2020	30/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Action					
STRATEGIE					
RENDEMENT					
RESPONSABLE					
R en EUR					
Actif net	0,00	0,00	100,16	93,67	102,26
Nombre de titres	0,00	0,00	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	100,16	93,67	102,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	-0,34	-1,94
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	1,00	1,22

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
ORPEA	EUR	49 018 302,83	828 409,32	0,34
TOTAL FRANCE			828 409,32	0,34
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			828 409,32	0,34
TOTAL Actions et valeurs assimilées			828 409,32	0,34
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	EUR	2 500 000	2 524 395,21	1,02
GRUENENTHAL 4.125% 15-05-28	EUR	1 000 000	996 405,00	0,40
GRUENENTHAL 6.75% 15-05-30	EUR	200 000	214 656,00	0,08
INFINEON TECHNOLOGIES AG 3.625% PERP	EUR	3 000 000	2 962 935,33	1,20
LBBW 3.625% 16-06-25 EMTN	EUR	2 500 000	2 522 994,47	1,02
TELE COLUMBUS AG 3.875% 02-05-25	EUR	1 200 000	784 933,17	0,32
TOTAL ALLEMAGNE			10 006 319,18	4,04
AUSTRALIE				
AUSTRALIA NEW ZEA BANKING GRP LTD GTO 1.125% 21-11-29	EUR	4 000 000	3 870 306,89	1,56
SYDNEY AIRPORT 2.75% 23/04/2024	EUR	950 000	964 045,59	0,39
SYDNEY AIRPORT FINANCE 4.375% 03-05-33	EUR	2 500 000	2 724 028,01	1,10
TOTAL AUSTRALIE			7 558 380,49	3,05
BELGIQUE				
CRELAN 5.75% 26-01-28 EMTN	EUR	1 800 000	1 984 953,08	0,80
TOTAL BELGIQUE			1 984 953,08	0,80
CROATIE				
CROATIA GOVERNMENT INTL BOND 4.0% 14-06-35	EUR	2 500 000	2 726 776,98	1,10
TOTAL CROATIE			2 726 776,98	1,10
ESPAGNE				
BANCO NTANDER 0.5% 24-03-27	EUR	2 400 000	2 250 512,26	0,91
BBVA 2.575% 22-02-29 EMTN	EUR	2 700 000	2 751 145,03	1,11
CAIXABANK 0.5% 09-02-29 EMTN	EUR	2 500 000	2 219 570,38	0,89
CELLNEX TELECOM 2.125% 11-08-30 CV	EUR	2 800 000	2 908 944,40	1,18
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	2 000 000	2 062 125,74	0,83
SANT ISS 3.25% 04-04-26 EMTN	EUR	2 500 000	2 547 789,00	1,03
TOTAL ESPAGNE			14 740 086,81	5,95
ETATS-UNIS				
3M 1.5% 02-06-31 EMTN	EUR	2 000 000	1 724 722,95	0,70
BK AMERICA 0.694% 22-03-31	EUR	1 000 000	842 797,02	0,34
HONEYWELL INTL 4.125% 02-11-34	EUR	4 000 000	4 284 830,82	1,73
JPM CHASE 1.09% 11-03-27 EMTN	EUR	3 500 000	3 358 914,52	1,35
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 0.495% 26-10-29	EUR	2 600 000	2 249 138,31	0,91
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 4.656% 02-03-29	EUR	1 400 000	1 509 595,10	0,62
QUINTILES IMS 2.875% 15-06-28	EUR	1 500 000	1 436 276,25	0,58
TOTAL ETATS-UNIS			15 406 274,97	6,23
FINLANDE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NORDEA BKP 3.625% 10-02-26	EUR	3 000 000	3 090 423,08	1,25
TOTAL FINLANDE			3 090 423,08	1,25
FRANCE				
ALAIN AFFLELOU 4.25% 19-05-26	EUR	2 200 000	2 210 899,78	0,89
ALD 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	3 000 000	3 091 791,23	1,24
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.75% 10-11-31	EUR	2 000 000	2 138 936,39	0,86
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 3.875% 16-06-32	EUR	1 500 000	1 516 148,61	0,61
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 4.375% 02-05-30	EUR	1 000 000	1 069 690,74	0,44
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 5.125% 13-01-33	EUR	2 000 000	2 246 471,78	0,91
BNP PAR 0.875% 11-07-30 EMTN	EUR	2 000 000	1 735 135,30	0,70
BNP PAR 1.125% 15-01-32 EMTN	EUR	2 600 000	2 402 465,36	0,97
BPCE 3.85% 25-06-26	EUR	1 400 000	1 404 018,78	0,57
BPCE ZCP 25-06-26	EUR	1 000 000	1 426 830,00	0,58
BQ POSTALE 0.875% 26-01-31	EUR	3 000 000	2 826 745,89	1,14
CA 1.625% 05-06-30 EMTN	EUR	1 000 000	976 442,57	0,40
CNP ASSURANCES 0.375% 08-03-28	EUR	2 600 000	2 304 286,44	0,93
COFACE S A E 5.75% 28-11-33	EUR	2 700 000	2 817 991,99	1,14
CREDIT AGRICOLE SA 2.8% 21-07-26 EMTN	EUR	1 600 000	1 575 248,70	0,63
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.875% 25-10-29	EUR	2 600 000	2 542 503,77	1,02
EDF 2.625% PERP	EUR	2 600 000	2 354 928,69	0,95
EDF 4.0% PERP	EUR	1 500 000	1 506 143,03	0,61
ELIS EX HOLDELIS 4.125% 24-05-27	EUR	2 000 000	2 078 171,80	0,84
ERAMET 7.0% 22-05-28	EUR	500 000	532 464,52	0,22
GOLDSTORY SASU 5.375% 01-03-26	EUR	2 600 000	2 645 591,72	1,06
ICADE SANTE SAS 5.5% 19-09-28	EUR	2 000 000	2 128 267,92	0,86
LOXAM SAS 4.5% 15-04-27	EUR	1 500 000	1 431 525,00	0,58
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	3 200 000	2 974 074,67	1,21
ORANO 3.375% 23-04-26 EMTN	EUR	2 500 000	2 540 698,36	1,03
QUADIENT 2.25% 03-02-25	EUR	1 500 000	1 493 601,06	0,60
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL BANQUE SA 2.625% 18-02-30	EUR	2 200 000	2 185 956,92	0,88
SG 1.125% 30-06-31 EMTN	EUR	3 000 000	2 777 633,85	1,12
SUEZ SACA 4.625% 03-11-28 EMTN	EUR	1 500 000	1 602 245,00	0,65
UNIBAIL RODAMCO SE EUSA5+1.675% PERP	EUR	3 100 000	2 611 965,22	1,05
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 073 343,74	0,44
WENDEL 2.625% 27-03-26 CV	EUR	1 500 000	1 493 085,61	0,60
WORLDLINE 1.625% 13-09-24	EUR	500 000	490 401,34	0,20
WORLDLINE ZCP 30-07-25 CV	EUR	40 000	4 386 460,00	1,77
TOTAL FRANCE			68 592 165,78	27,70
HONGRIE				
HUNGARY GOVERNMENT INTL BOND 5.375% 12-09-33	EUR	1 500 000	1 630 874,92	0,66
TOTAL HONGRIE			1 630 874,92	0,66
IRLANDE				
ENERGIA GROUP ROI HOLDINGS DAC 6.875% 31-07-28	EUR	1 300 000	1 373 178,43	0,55
TOTAL IRLANDE			1 373 178,43	0,55
ITALIE				
AZZURRA AEROPORTI 2.125% 30-05-24	EUR	1 000 000	991 434,04	0,40
FCA BANK 4.25% 24-03-24 EMTN	EUR	2 500 000	2 583 660,66	1,04
INTE E3R+0.63% 17-03-25 EMTN	EUR	3 400 000	3 411 789,69	1,37

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NEXI ZCP 24-02-28 CV	EUR	900 000	781 825,50	0,32
PIAGGIO 6.5% 05-10-30	EUR	1 250 000	1 340 323,61	0,54
WEBUILD 3.875% 28-07-26	EUR	1 000 000	1 002 189,02	0,41
WEBUILD 5.875% 15-12-25	EUR	1 700 000	1 741 496,77	0,70
TOTAL ITALIE			11 852 719,29	4,78
JAPON				
SOFTBANK GROUP 2.125% 06-07-24	EUR	3 000 000	2 983 913,75	1,21
TOTAL JAPON			2 983 913,75	1,21
JERSEY				
HEATHROW FU 4.5% 11-07-33 EMTN	EUR	1 500 000	1 630 544,02	0,66
TOTAL JERSEY			1 630 544,02	0,66
LITUANIE				
LITHUANIA GOVERNMENT INTL BOND 3.875% 14-06-33	EUR	3 000 000	3 212 377,46	1,30
LITHUANIA GOVERNMENT INTL BOND 4.125% 25-04-28	EUR	1 500 000	1 596 006,52	0,64
TOTAL LITUANIE			4 808 383,98	1,94
LUXEMBOURG				
AROUNDOWN 0.625% 09-07-25	EUR	2 400 000	2 230 655,08	0,90
BP CAP MK BV 4.323% 12-05-35	EUR	2 500 000	2 726 200,20	1,10
KLEOPATRA HOLDINGS 2 SCA 6.5% 01-09-26	EUR	2 700 000	1 532 554,50	0,62
PICARD BOND 5.375% 01-07-27	EUR	2 700 000	2 557 068,75	1,03
TUI CRUISES 6.5% 15-05-26	EUR	1 950 000	1 946 181,25	0,79
TOTAL LUXEMBOURG			10 992 659,78	4,44
NORVEGE				
DNB BANK A 4.625% 01-11-29	EUR	1 800 000	1 908 055,92	0,77
SR BANK SPAREBANKEN ROGALAND 0.625% 25-03-24	EUR	2 000 000	1 994 719,45	0,80
TOTAL NORVEGE			3 902 775,37	1,57
PAYS-BAS				
ABERTIS FINANCE BV 3.248% PERP	EUR	3 400 000	3 365 652,22	1,36
DE VOLKSBANK NV 4.625% 23-11-27	EUR	1 200 000	1 241 839,21	0,50
DUFRY ONE BV 2.5% 15-10-24	EUR	1 000 000	990 921,67	0,40
DUFRY ONE BV 3.375% 15-04-28	EUR	2 700 000	2 604 777,75	1,05
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	4 700 000	4 347 477,14	1,75
ING GROEP NV 4.75% 23-05-34	EUR	2 500 000	2 737 964,55	1,11
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	1 000 000	934 550,68	0,38
RDSALN 0 7/8 11/08/39	EUR	3 800 000	2 638 012,43	1,06
REPSOL INTL FINANCE BV 2.5% PERP	EUR	3 000 000	2 870 981,48	1,16
TELEFONICA EUROPE BV 2.502% PERP	EUR	1 500 000	1 411 059,96	0,57
TELEFONICA EUROPE BV 7.125% PERP	EUR	400 000	435 584,62	0,18
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1.0% 19-01-26	EUR	2 500 000	2 327 254,11	0,94
TOTAL PAYS-BAS			25 906 075,82	10,46
POLOGNE				
PKO BANK POLSKI 5.625% 01-02-26	EUR	1 000 000	1 065 150,82	0,43
TOTAL POLOGNE			1 065 150,82	0,43
PORTUGAL				
TAP TRANSPORTES AEREOS 5.625% 02-12-24	EUR	1 000 000	994 827,50	0,40
TOTAL PORTUGAL			994 827,50	0,40
REPUBLIQUE TCHEQUE				
CESKA SPORITELNA AS 5.737% 08-03-28	EUR	200 000	210 521,92	0,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CESKA SPORITELNA AS 5.943% 29-06-27	EUR	1 000 000	1 069 371,89	0,43
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			1 279 893,81	0,52
ROUMANIE				
BANCA COMERCIALA ROMANA 7.625% 19-05-27	EUR	300 000	331 454,50	0,14
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.125% 07-03-28	EUR	1 000 000	926 829,15	0,37
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 6.375% 18-09-33	EUR	2 000 000	2 153 784,59	0,87
TOTAL ROUMANIE			3 412 068,24	1,38
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 2.885% 31-01-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 515 857,77	0,61
ROLLS ROYCE 0.875% 09-05-24	EUR	3 500 000	3 479 765,79	1,41
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP 1.75% 02-03-26	EUR	3 000 000	2 965 946,89	1,20
TECHNIPFMC 5.75% 30-06-25	EUR	2 000 000	2 087 336,83	0,84
TOTAL ROYAUME-UNI			10 048 907,28	4,06
SLOVAQUIE				
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 3.75% 23-02-35	EUR	3 300 000	3 507 455,40	1,41
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 4.0% 19-10-32	EUR	2 000 000	2 149 822,02	0,87
TOTAL SLOVAQUIE			5 657 277,42	2,28
SLOVENIE				
REPU DE SLOV 1.5% 25-03-35	EUR	1 500 000	1 286 429,02	0,52
TOTAL SLOVENIE			1 286 429,02	0,52
SUEDE				
INTRUM AB 4.875% 15-08-25	EUR	2 500 000	2 358 062,50	0,95
VATTENFALL AB 3.25% 18-04-24	EUR	1 500 000	1 531 473,65	0,62
TOTAL SUEDE			3 889 536,15	1,57
SUISSE				
BANK JULIUS BAER CO AG 0.0% 25-06-24	EUR	1 500 000	1 470 945,00	0,60
CREDIT SUISSE GROUP AG 1.25% 17-07-25	EUR	2 000 000	1 979 332,02	0,80
UBS GROUP AG 1.25% 17-04-25	EUR	1 500 000	1 501 033,40	0,61
ZUERCHER KANTONALBANK 4.467% 15-09-27	EUR	1 000 000	1 038 535,41	0,42
ZURCHER KANTONALBANK 4.156% 08-06-29	EUR	2 000 000	2 102 164,70	0,84
TOTAL SUISSE			8 092 010,53	3,27
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			224 912 606,50	90,82
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			224 912 606,50	90,82
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
APICIL HAUT RENDEMENT 2027 PART I	EUR	6 000	6 834 960,00	2,76
TOTAL FRANCE			6 834 960,00	2,76
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			6 834 960,00	2,76
TOTAL Organismes de placement collectif			6 834 960,00	2,76

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0324	EUR	-100	-19 820,00	-0,01
TU CBOT UST 2 0324	USD	75	136 276,83	0,05
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			116 456,83	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes			116 456,83	0,04
TOTAL Instruments financier à terme			116 456,83	0,04
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-150 586,09	-136 277,00	-0,06
APPEL MARGE CACEIS	EUR	19 820	19 820,00	0,02
TOTAL Appel de marge			-116 457,00	-0,04
Créances			617 061,69	0,25
Dettes			-192 963,61	-0,08
Comptes financiers			14 641 637,14	5,91
Actif net			247 641 710,87	100,00

Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE R	EUR	1,000	102,26
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I	EUR	114 720,000	104,02
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE C	EUR	1,000	102,26
Action STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE P	EUR	430 162,019	547,95

8. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE
Identifiant d'entité juridique : 969500HJK44ZKR196818

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

  **Oui**

  **Non**

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

- Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au moyen de l'application d'exclusions sectorielles et normatives, ainsi qu'à travers la prise en compte des notations ESG des émetteurs investis. De plus amples explications en la matière sont détaillées dans la partie « [Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?](#) »

Les enjeux extra-financiers sont intégrés de manière systématique dès la construction de l'univers d'investissement éligible. À cet effet, la société de gestion s'appuie sur les analyses fournies par ses prestataires de données MSCI ESG Rating (MSCI) et Spread Research (EthiFinance).

La méthodologie de MSCI repose sur une approche sectorielle, évaluant chaque industrie selon 10 thématiques à travers un ensemble de 35 enjeux, dont l'importance varie entre les secteurs. La philosophie de notation de MSCI ESG Rating s'appuie en partie sur la matérialité des enjeux ESG, en ligne avec la volonté d'APICIL AM d'intégrer les enjeux de durabilité dans sa stratégie d'investissement. Les caractéristiques ESG retenues par le fournisseur de données ESG sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Pilier Environnemental	Pilier Social	Pilier Gouvernance
1. Changement climatique 2. Ressources naturelles 3. Pollution et déchets 4. Opportunités environnementales	5. Capital Humain 6. Fiabilité du produit 7. Opposition des parties prenantes 8. Opportunité dans le domaine social	9. Gouvernance de l'entreprise 10. Pratiques des affaires

Source : MSCI ESG, octobre 2022

La méthodologie de Spread Research (EthiFinance) s'appuie sur 34 indicateurs répartis entre les trois piliers : Environnement, Social et Gouvernance. Elle est structurée autour de trois macro-secteurs : Distribution, Services et Industrie. Les indicateurs sont pondérés de manière égale au sein de chaque pilier. La gouvernance représente le pilier dominant dans la note globale (60 %), suivie par l'environnement, dont le poids varie entre 20 % pour le secteur industriel et 30 % pour les deux autres macro-secteurs.

Le produit financier n'a pas désigné d'indice de référence ESG pour déterminer si celui-ci est aligné sur des caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la période de référence, la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilités présentés ci-dessus :

Indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier	2024
Notation ESG du pilier Environnemental	7.11
Notation ESG du pilier Social	5.25

Indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par la produit financier	2024
Notation ESG du pilier Gouvernance	6,24
Score controversé	3
Taux de signature du Global Compact	93%
Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires (Scope 1 et 2)	124,2
Émissions carbone financées par million d'euros investis.	103,70

Précisions méthodologiques : les données indiquées correspondent à la moyenne des résultats sur les 4 fins de trimestre de la période de référence.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

Non applicable : absence de communication lors du précédent exercice

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

Non applicable : le produit financier n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Non applicable : le produit financier n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Non applicable

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le produit financier prend en considération les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité.

Plus particulièrement, l'OPC applique lors de chaque étape du processus d'investissement des filtres qui permettent la prise en compte des PAI.

Des critères spécifiques aux activités controversées ont été mis en place afin d'atténuer l'impact des investissements :

- Toute entreprise en lien avec les armes controversées ou non conforme aux conventions d'Oslo (armes à sous-munition) et d'Ottawa (mines antipersonnel) est exclue du fonds.
- Conformément à la politique finance durable de la société de gestion, sont exclues toutes entreprises :
 - Dont le chiffre d'affaires est supérieur à 25 % dans les activités dont les fortes externalités négatives sont avérées, telles que le tabac, le divertissement pour adultes, et les jeux d'argent ;
 - Dont le chiffre d'affaires issu de la production d'énergie thermique au charbon est supérieur à 10 % du chiffre d'affaires ;
 - Disposant d'une capacité de production d'électricité à partir de charbon thermique supérieure à 10 GW ;
 - Produisant plus de 20 Mt de tonnes de charbon thermique par an ;
 - Développant de nouveaux projets charbon (mines, infrastructures, centrales) ;
 - Dont les revenus proviennent d'énergie non conventionnelle : l'huile de schiste, gaz de schiste et sables bitumineux (>10 % du Chiffre d'affaires).

Du plus, sur la base de la méthodologie ESG de MSCI, l'approche ISR de cet OPC intègre une notation qui vise à filtrer l'univers d'investissement et à exclure les émetteurs selon les critères suivants :

- Émetteurs non conformes aux 10 principes du Global Compact
- Émetteurs les plus controversés, c'est-à-dire dont la note de controverse est égale à 0 sur 10 (0 étant la notation d'une controverse très sévère)
- L'univers éligible est construit selon une approche « Best-in Universe », c'est-à-dire de façon à exclure les entreprises les plus mal notées d'un point de vue extra-financier

De plus amples explications sur la manière dont les PAI sont pris en compte pour les valeurs souveraines, supranationales et privées sont disponibles dans la « Déclaration des

Principales Incidences Négatives », accessible sur le [site internet](#) d'Apicil Asset Management.

Les principales incidences négatives du fonds sont recensées ci-dessous :

Environnemental - Corporate					
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Valeur 2023	Valeur 2024	Taux de couverture dans part Eligible	Mesures prises actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
1. Émissions de GES	Émissions de Gas à effet de serre de portée 1	9 183,53	16997,45	85%	L'évolution est principalement liée à la forte augmentation des encours du fonds. Objectif d'amélioration de l'indicateur à moyen terme en lien avec l'amélioration des pratiques des sociétés investies, retraité de l'évolution des encours du fonds.
	Émissions de Gas à effet de serre de portée 2	998,29	2363,66	85%	
	Émissions de Gas à effet de serre de portée 3	68845,90	130665,98	87%	L'évolution est principalement liée à la forte augmentation des encours du fonds. Nous observons une très forte volatilité des données d'émissions scope 3 des émetteurs. Nous expliquons cette volatilité par les difficultés rencontrées par notre prestataire de données pour estimer correctement les émissions scope 3.
	Émissions totales de GES	79027,72	150027,14	87%	L'évolution est principalement liée à la forte augmentation des encours du fonds. Objectif d'amélioration de l'indicateur à moyen terme en lien avec l'amélioration des pratiques des sociétés investies, retraité de l'évolution des encours du fonds. Pas de mesures ou d'actions prévues pour faire évoluer cet indicateur spécifiquement.
2. Empreinte carbone	Emprinte carbone	355,56	661,41	87%	L'empreinte carbone a augmenté sur la période, en lien avec une évolution de la méthodologie de calcul et du taux de couverture de l'indicateur. Pas de mesures ou d'actions prévues pour faire évoluer cet indicateur spécifiquement.
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité des émissions de GES des entreprises détenues	603,44	812,34	87%	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans les entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	9,58%	11,62%	84%	Le fonds applique une politique d'exclusion pour exclure les entreprises liées à l'extraction de charbon ou productrice d'électricité liée au charbon. Le fonds applique également une politique

Environnemental - Corporate					
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Valeur 2023	Valeur 2024	Taux de couverture dans part Eligible	Mesures prises actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
					d'exclusion des émetteurs liés aux énergies non conventionnelles. Plus d'informations sur la politique ISR du fonds sont disponibles sur le site internet de la société de gestion. Pas de mesures ou d'actions prévues pour faire évoluer cet indicateur spécifiquement.
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation d'énergie non renouvelable et de la production d'énergie non renouvelable des entreprises détenues à partir de sources d'énergie non renouvelable par rapport aux sources d'énergie renouvelable, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	43,43%	66,01%	80%	<p>On note une forte augmentation du taux de couverture par rapport à l'année précédente (donnée 2023 : 39%) ce qui rend difficile la comparaison.</p> <p>Pas de mesures ou d'actions prévues pour faire évoluer cet indicateur spécifiquement.</p>
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises détenues, par secteur climatique à fort impact	0,28	0,44	82%	<p>L'évolution du taux de couverture rend incomparables les données avec l'année précédente.</p> <p>Pas de mesures ou d'actions prévues pour faire évoluer cet indicateur spécifiquement.</p>
7. activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements dans les entreprises détenues dont les sites/opérations sont situés dans des zones sensibles à la biodiversité ou à proximité de celles-ci, lorsque les activités de ces entreprises détenues ont une incidence négative sur ces zones	-	6,94%	85%	Conformément à la politique finance durable d'Apicil AM, le fonds applique une politique d'exclusion sur le secteur des énergies fossiles selon des seuils de chiffre d'affaires. L'objectif est d'avoir une exposition faible aux entreprises qui impactent la biodiversité. La stratégie "Best-In-Universe" du fonds vise à exclure de l'univers d'investissement les entreprises ayant les plus mauvaises pratiques sur les piliers Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. L'application de cette stratégie permet de sélectionner en portefeuille des entreprises ayant de bonnes pratiques environnementales.

Environnemental - Corporate

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Valeur 2023	Valeur 2024	Taux de couverture dans part Eligible	Mesures prises actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
8. Rejets dans l'eau	Tonnes d'émissions d'eau générées par les entreprises détenues par million d'euros investis, exprimées en moyenne pondérée	-	0,0020	0%	Donnée non exploitable à ce jour. Nous travaillons avec nos prestataires de données afin d'améliorer la couverture.
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs générés par les entreprises détenues par million d'euros investis, exprimés en moyenne pondérée	0,16	1,29	83%	L'évolution du taux de couverture rend incomparables les données avec l'année précédente. Pas de mesures ou d'actions prévues pour faire évoluer cet indicateur spécifiquement.

Social - Corporate

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Valeur 2023	Valeur 2024	Taux de couverture dans part Eligible	Mesures prises actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans les entreprises détenues qui ont été impliquées dans des violations des principes du PMNU ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,00%	0,00%	90%	Les principes du Pacte Mondial sont systématiquement pris en compte dans la stratégie d'investissement de tous les fonds ISR d'APICIL AM. En amont de l'investissement, tous les émetteurs ayant fait l'objet d'une violation des principes du Pacte Mondial des Nations Unies ou ayant fait l'objet d'une controverse grave (niveau 0 sur une échelle de 0 à 10 pour notre prestataire de données) sont exclus de l'univers éligible. Donnée suivie et pilotée par le gérant.
11. Absence de processus et de méca-nismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des	Part des investissements dans les entreprises détenues sans politiques de contrôle du respect des principes du PMNU ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou de	16,81%	1,11%	84%	Nous observons une amélioration des pratiques des entreprises investies. Pas de mesures ou d'actions prévues pour faire évoluer cet indicateur spécifiquement.

Social - Corporate					
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Valeur 2023	Valeur 2024	Taux de couverture dans part Eligible	Mesures prises actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales		mécanismes de traitement des plaintes pour traiter les violations des principes du PMNU ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales			
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé		Écart de rémunération moyen non ajusté entre les hommes et les femmes des entreprises dans lesquelles vous investissez		3,87%	14,74%
13. Mixité au sein des organes de gouvernance		Ratio moyen de femmes par rapport aux hommes dans les conseils d'administration des sociétés détenues, exprimé en pourcentage de l'ensemble des membres des conseils d'administration		34,37%	41,34%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)		Part des investissements dans les entreprises détenues impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées		0,00%	0,00%
				88%	Les questions liées aux armes controversées sont systématiquement prises en compte dans la stratégie d'investissement de tous les fonds ISR d'APICIL AM. En amont de l'investissement, tous les émetteurs ayant des activités liées aux armes controversées sont exclus de l'univers éligible. Donnée suivie et pilotée par le gérant.

Souverain					
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Valeur 2023	Valeur 2024	Taux de couverture dans part Eligible	Mesures prises actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
15. Intensité de GES		Intensité des émissions de GES des pays bénéficiaires		438,79	298,15
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		Nombre de pays bénéficiaires faisant l'objet de violations sociales (nombre absolu et nombre relatif divisé par		-	-
				85%	Conformément à la politique ISR de la société de gestion, nous n'investissons pas dans des émetteurs souverains faisant l'objet de violations sociales tels

	tous les pays faisant l'objet d'un investissement), tels que visés dans les traités et conventions internationaux, les principes des Nations Unies et, le cas échéant, la législation nationale			que visés dans les traités et conventions internationaux, les principes des Nations Unies et, le cas échéant, la législation nationale.
--	---	--	--	---

Indicateurs optionnels

Environnemental - Corporate

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Valeur 2023	Valeur 2024	Taux de couverture dans part Eligible	Mesures prises actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris	26,70%	41,88%	85%	L'évolution du taux de couverture rend incomparables les données avec l'année précédente. Pas de mesures ou d'actions prévues pour faire évoluer cet indicateur spécifiquement.

Social - Corporate

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Valeur 2023	Valeur 2024	Taux de couverture dans part Eligible	Mesures prises actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
7. Cas de discrimination	1. Nombre d'incidents de discrimination signalés dans les entreprises détenues, exprimé sous forme de moyenne pondérée	0,00	0,00	89%	Pas de mesures ou d'actions prévues pour faire évoluer cet indicateur spécifiquement.
	2. Nombre d'incidents de discrimination ayant donné lieu à des sanctions dans les entreprises détenues, exprimé en moyenne pondérée	NA	-	0%	Pas de données disponibles.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BANCO SANTANDER, S.A.	Finance	2,14%	Espagne
ROMANIA	Gouvernement	1,66%	Roumanie
NORDEA BANK ABP	Finance	1,43%	Suède
DUFRY ONE B.V.	Consommation discrétionnaire	1,34%	Pays-Bas
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL SA	Finance	1,26%	France
BNP PARIBAS SA	Finance	1,22%	France
CESKA SPORTELNA, A.S.	Finance	1,19%	République Tchèque
HONEYWELL INTERNATIONAL INCORPORATION	Industrie	1,18%	Etats Unis
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	1,16%	Italie
NATWEST GROUP PLC	Finance	1,11%	Royaume-Uni
TRANSURBAN FINANCE COMPANY PTY LTD	Industrie	1,11%	Australie
BP CAPITAL MARKETS B.V.	Énergie	1,10%	Pays-Bas
MOBILUX FINANCE SAS	Consommation discrétionnaire	1,07%	France
UNICREDIT, SOCIETA PER AZIONI	Finance	1,06%	Italie
AYVENS SA	Consommation discrétionnaire	1,06%	France

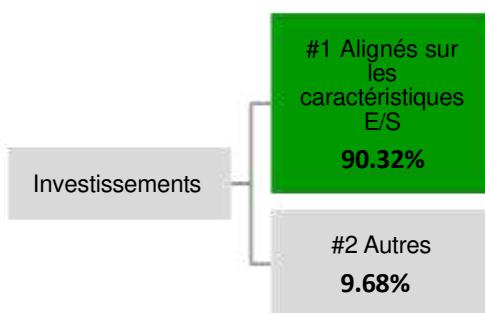
Précisions méthodologiques : les données indiquées correspondent à la moyenne des résultats sur les 4 fins de trimestre de la période de référence.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le produit n'a pas d'objectif d'investissement durable.

Quelle était l'allocation des actifs ?



L'Allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Précisions méthodologiques : les données indiquées correspondent à la moyenne des résultats sur les 4 fins de trimestre de la période de référence.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● *Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?*

Secteurs	%
Finance	35,27%
Consommation discrétionnaire	14,67%
Industrie	10,57%
Services publics	6,51%
Énergie	6,06%
Gouvernement	5,62%
Services de communication	3,35%
Matériaux	3,29%
Soins de santé	2,93%
Technologies de l'information	2,39%

Précisions méthodologiques : les données indiquées correspondent à la moyenne des résultats sur les 4 fins de trimestre de la période de référence.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

● *Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?*

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique) et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

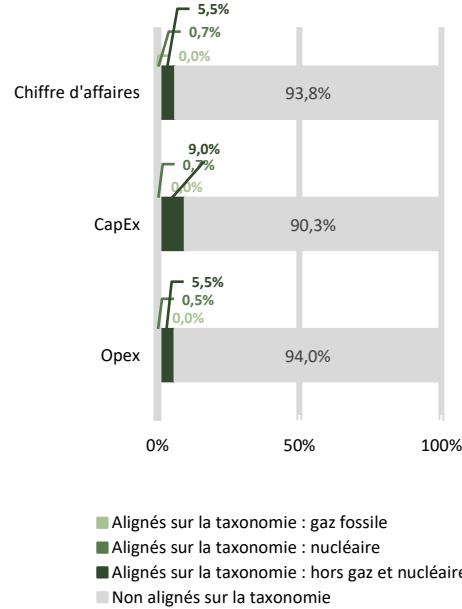
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

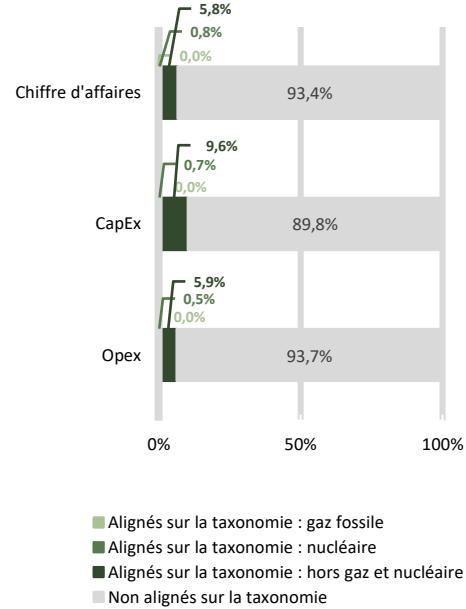
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont **obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Ce graphique représente 94,24% des investissements totaux

**Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Les informations disponibles à la date de ce rapport ne permettent pas de quantifier la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes au sens de la taxinomie de l'UE. Par ailleurs, le produit financier n'a pas émis d'engagements quant à la part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part des investissements alignés sur la taxinomie a légèrement augmenté depuis le précédent exercice.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable : le produit financier n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable : le produit financier n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements de la rubrique « #2 Autres » du fonds concernent les cas suivants :

- Les liquidités et les produits dérivés qui se limitent à des situations bien identifiées afin de permettre au fonds de se couvrir ou de s'exposer aux risques de marché dans une limite totale de 10%. Par conséquent, l'utilisation de produits dérivés reste donc accessoire et n'entrave pas l'objectif de long terme du fonds ;
- Les valeurs ou les titres ne disposant pas d'un score ESG dans une limite de 10%.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

L'analyse ESG (Environnement, Social et Gouvernance) intervient en amont de la construction du portefeuille. L'objectif recherché est par l'application du processus d'exclusion de réduire l'univers d'investissement de 20%, en adoptant une approche Best in Universe, en adéquation avec l'approche en sélectivité retenue dans la stratégie d'investissement

Lors de la sélection des investissements :

Les contraintes utilisées pour sélectionner les investissements afin de prendre en compte les caractéristiques environnementales et sociales sont définies dans les deux piliers du processus extra-financier de la société de gestion.

- Le premier pilier consiste à exclure les sociétés sur des critères normatifs et sectoriels :
 - Exclusions normatives des :
 - Emetteurs non conformes aux Conventions d'Ottawa et d'Oslo ;
 - Emetteurs non conformes au Global Compact.
 - Exclusions sectorielles des émetteurs ayant des activités liées :
 - Aux armes controversées ;
 - Aux divertissements pour adultes ;
 - Aux jeux d'argent ;
 - Au tabac ;
 - Aux énergies non conventionnelles : Huile de schiste, Gaz de schiste, Sables bitumineux ;
 - Au charbon thermique :
 - Extraction et production d'électricité ;
 - Emetteurs ayant une capacité de production d'électricité à partir du charbon thermique supérieure à 10 GW ;
 - Emetteurs ayant une production annuelle de charbon thermique supérieure à 20 Mt ;
 - Pas de nouveaux investissements dans les émetteurs qui développent

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

de nouveaux projets à charbon (mines, infrastructures, centrales).

Les seuils d'exclusion sont spécifiés dans la [Politique Finance Durable](#) de la Société de Gestion ainsi que dans la section « [Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?](#) »

2. Le deuxième pilier consiste à analyser la performance extra-financières des sociétés et d'exclure de l'univers d'investissement initial les entreprises les moins performantes.

Sur la base des données transmises par le fournisseur de données MSCI ESG Rating, la Société de Gestion met en place un process qui vise à exclure de l'univers d'investissement initial :

- Les émetteurs les plus controversés c'est-à-dire dont la note de controverse est égale à 0 sur 10 (0 étant la notation d'une controverse très sévère) ;
- A minima 20% des émetteurs les moins bien notés par rapport à l'univers de départ.

Pendant la détention :

1. Les entreprises en portefeuille qui ne répondent pas au processus de sélection ISR, non noté ou hors univers :
 - Ne peuvent pas représenter plus de 10% du portefeuille ;
 - Doivent sortir de l'OPC si un critère d'exclusion par la performance ESG n'est pas rempli pendant plus de 3 mois.
2. Le pilotage de l'application des caractéristiques environnementales et sociales s'effectue par :
 - Le suivi des listes d'exclusion ;
 - Un outil propriétaire permettant de vérifier le respect des règles de gestion ESG ;
 - La mise en place de mécanismes d'alerte en cas de changement de notation MSCI ESG ;
 - Le contrôle du taux de sélectivité ISR.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.